

**BULLETIN
DU CERCLE D'ÉTUDES
NUMISMATIQUES**

Volume 45 - N° 2 - MAI-AOÛT 2008



BRUXELLES

BULLETIN

du

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 45

N°2

MAI - AOÛT 2008

David BILLOIN*, Jean-Marc DOYEN** et Jean-Pierre LÉMANT*** — Un établissement rural de l'Antiquité tardive à Saint-Pierre-sur-Vence « Courtil l'Agneau » (Ardenne-France): contexte archéologique et circulation monétaire.

L'existence de l'établissement rural de « Courtil l'Agneau » a été reconnue en 1992, lors des travaux préalables à la construction de l'autoroute A 34, reliant Reims à Charleville-Mézières. Le site, étudié sur une emprise de 3500 m², est localisé à huit kilomètres au sud de cette ville. Il est implanté en rive gauche de la vallée de la Vence, un affluent de la Meuse dont il n'est séparé que de 8,5 km, à la naissance du versant sud (altitude de 165 m), à proximité de la rivière et de sources naturelles. L'aspect atypique de cette occupation tardive, la qualité du mobilier retrouvé, en particulier le numéraire assez abondant, constituent autant d'arguments pour reprendre ce dossier resté en partie inédit¹. La mécon-

naissance des habitats ruraux de la fin de l'Antiquité, notamment dans la partie nord de la cité des Rèmes, est une autre raison de publier ce site d'exception.

1. L'occupation du Haut-Empire.

Une occupation du Haut-Empire se limite à un bâtiment sur poteaux et quelques structures annexes situées dans la partie occidentale du site, à l'emplacement d'une grande poche de limon (fig. 1, à g.). Un niveau d'occupation et treize trous de poteaux délimitent cette construction quadrangulaire à une nef, de 13 m x 5 m, munie d'une avancée à l'est. L'absence de tout autre témoignage, malgré une assez bonne conservation due à un phénomène de colluvionnement, suggère une architecture en terre et bois à couverture végétale. Un fossé rectiligne, reconnu sur une douzaine de mètres de longueur, orienté suivant le sens de la pente naturelle du terrain, permet la gestion de l'écoulement de l'eau à proximité de ce bâtiment. Un groupe de six fosses, quelques trous de poteaux isolés ainsi qu'un foyer, complètent cette installation. Modeste, le mobilier uniquement composé de fragments de céramiques communes à dégraissant calcaire ou coquillier, et d'un mortier, permet de situer la chronologie de cette occupation au Ier siècle de notre ère. À ce lot s'ajoutent un morceau de Drag. 39 et un fragment de vase fermé en céramique « gallo-belge », probablement du type des vases de Lavoye² de l'époque pré-flavienne ou du début de la période flavienne, retrouvés sur l'habitat voisin plus récent. Cette pau-

* Responsable de l'opération, Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)/ Laboratoire ARTéHIS, Université de Bourgogne.

** Cercle d'Études Numismatiques, Bruxelles.

*** Président de l'Association du Sillon Mosan, « SOS Fouille ».

(1) Hormis la publication de courtes notices (D. BILLOIN et J.-P. LÉMANT, *Francs de fer, francs de hauteur, dans VERSLYPE L. Villes et campagnes en Neustrie. Société, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVe Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'A.F.A.M.*, Montagnac, 2007, pp. 45-52; D. BILLOIN, avec la collaboration de D. CHOSSENOT, *Quatre ans de fouilles de sauvetages et de prospections dans les Ardennes françaises (1991-1994)*, n° monographique d'*Amphora*, 79-80, 1995, 60 p., et du rapport préliminaire dans J.-P. LÉMANT (éd.), *Activi-*

tés 1992. Société Archéologique du Sillon Mosan. SOS Fouilles, tome 1, Charleville-Mézières, 1992), ces données sont en effet restées inexploitées.

(2) G. CHENET et G. GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des I^{er} et III^e siècles*, Paris, 1955 (VIe supplément à *Gallia*), fig. 48b.

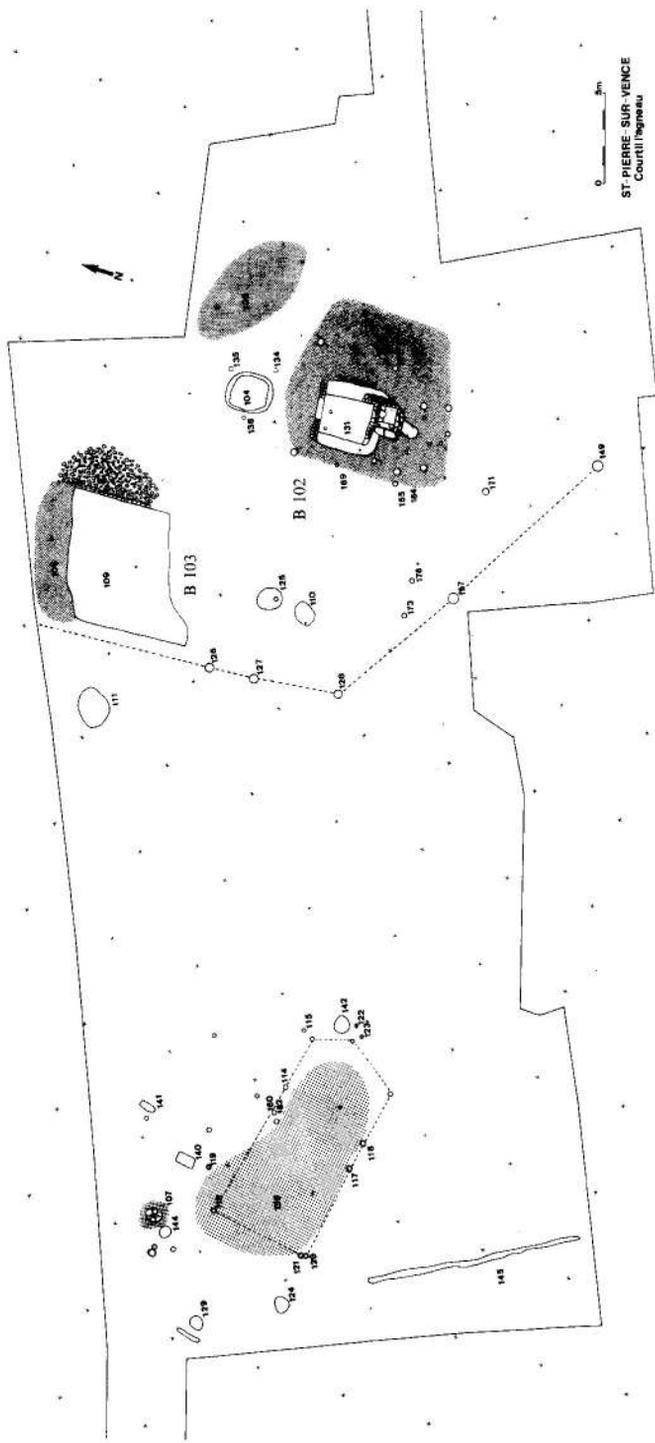


Fig. 1. Plan d'ensemble des structures.

vreté du mobilier et le mode de construction léger de ce bâtiment peu doté en équipement suggèrent une utilisation agricole, fonction qui semble confirmée par la découverte d'un fragment de meule en arkose.

2. L'occupation de l'Antiquité tardive.

À une vingtaine de mètres à l'est se développe l'établissement du Bas-Empire, délimité par une palissade sur poteaux, formant un angle (fig. 1, au centre), dont le tracé correspond à un changement de nature du sous-sol. En effet, les vestiges de cette occupation sont implantés sur le calcaire sous-jacent, à faible profondeur, et donc marqués par une érosion due aux pratiques culturales. Les trous de poteaux constituant cette palissade sont nettement plus imposants que les autres et tous munis de pierres de calage, avec des diamètres compris entre 0,30 et 0,50 m et une profondeur atteignant les 0,50 m. Reconnue sur une distance totale de 40 m, cette palissade semble s'appuyer, au nord, sur l'un des deux bâtiments de cet établissement. Elle fait office de limite importante dans la structuration du site puisque, à l'exception d'une fosse, toutes les structures de cette période sont contenues à l'intérieur. On ignore cependant l'extension réelle de cette occupation, mais l'absence d'autres vestiges dans les tranchées de sondages, les prospections au sol, ainsi que lors de l'extension du décapage à l'issue de la fouille, indiquent que le site est reconnu pratiquement *in extenso*.

Cette occupation tardive est composée de deux bâtiments orientés nord/sud, situés à une dizaine de mètres l'un de l'autre, de zones d'occupation empierrées, de cinq fosses et de quelques trous de poteaux épars.

2.1. Le bâtiment 103.

D'une emprise au sol d'environ 45 m², le bâtiment 103 (fig. 1, en haut à dr.) mesure 6,5 m de large et 7 m de long. Seuls deux de ses côtés sont conservés. La paroi orientale est constituée par un mur en pierre sèche conservé sur deux assises, effondré sur l'extérieur, tandis qu'au nord,

un négatif de mur est discernable dans la roche. Le niveau de sol intérieur est légèrement excavé et constitué de blocaille calcaire recouverte d'un sol en terre battue d'une épaisseur de 5 cm, incluant des fragments de céramique et de faune écrasés, ainsi que des clous de chaussure. Il offre les autres limites à ce bâtiment sur solins de pierre particulièrement arasés. Un niveau d'occupation se prolonge dans la partie nord de cet édifice par une aire empierrée posée directement au contact du socle rocheux.

2.2. Le bâtiment 102.

Cet édifice quadrangulaire d'environ 10 m x 7 m (fig. 1, à dr.) est délimité par des trous de poteaux et un fin niveau d'occupation sur le socle rocheux. Une cave prend place en position centrale de la construction, indiquant une fonction de maison d'habitation (fig. 2). L'emprise importante de ce bâtiment à une nef avoisinant les 70 m² et comportant des portées de l'ordre de 6,5 m à 7 m, nécessite un système de fermes assurant la rigidité et la stabilité de l'édifice. L'importance des calages des poteaux doit être également soulignée. De fait, les poteaux 164 et 165 sont renforcés par un poteau cornier, alors que le poteau 167 est contrebuté par un montant formant un angle à 45° avec l'horizontale, comme l'indique le creusement du poteau 172. L'avancée relevée en partie orientale marquerait l'entrée de ce bâtiment.

La cave, de 3,5 m sur 4,5 m, est munie d'un accès à l'est, par un escalier constitué de deux marches en pierre de grande dimension ménageant un palier de 1 m². Un creusement circulaire de 7 cm à l'extrémité de la seconde marche correspond à l'emplacement du gond de la porte d'entrée (fig. 3). Un décrochement rectangulaire de 0,30 m x 0,15 m situé à l'opposé de ce gond correspond au chambranle de la porte. De ce palier, deux autres marches appareillées en pierres de moyennes dimensions liées à de la blocaille calcaire et à de l'argile compactée, permettent l'accès au fond de la cave, à 1,20 m de profondeur. Les murs de la descente d'escalier sont construits avec des pierres plus ou moins équarries liées à de l'argile grise. Ce liant assure une

bonne étanchéité des parois et facilite la cohésion de l'ensemble. La paroi Est de la cave est constituée d'une portion de mur en liaison avec l'aménagement de l'escalier et d'un cuvelage en bois adossé au creusement sur une longueur de 2 m. Les nombreuses traces de charbon de bois et de rubéfaction contre ce creusement et sur le niveau de sol confirment l'emploi de ce cuvelage, également présent sur le côté opposé, ainsi qu'en partie inférieure de la paroi nord. Cette dernière paroi présente un creusement plus vertical et conserve la trace d'un décrochement, large de 0,40 m, sur lequel viennent s'appuyer deux murs bien appareillés en plaquettes de calcaire mises en forme et liées à l'argile. D'une longueur respective de 1,10 m et 0,80 m, ces murs laissent un espace libre au centre de la cave, témoignant d'une ouverture vraisemblablement aménagée en pierre d'a-

près l'aspect de la démolition à cet endroit. Le fond de la cave est constitué d'un sol en terre battue portant de nombreuses traces d'incendie qui marquent l'abandon du bâtiment. Le comblement de la cave est formé de trois remblais successifs (fig. 4). Les deux premiers correspondent en partie à l'effondrement de l'édifice et renferment des pierres et de nombreuses ardoises munies d'une perforation, vestiges de la toiture du bâtiment. Le dernier remplissage est plus homogène et semble pouvoir être mis sur le compte d'un comblement intentionnel, s'accompagnant d'un nivellement du terrain. Des pierres semblent avoir été récupérées comme matériaux de construction à cette occasion. D'autres part, des collages ont été effectués entre les céramiques issues du comblement de la cave et celles provenant du niveau de sol.

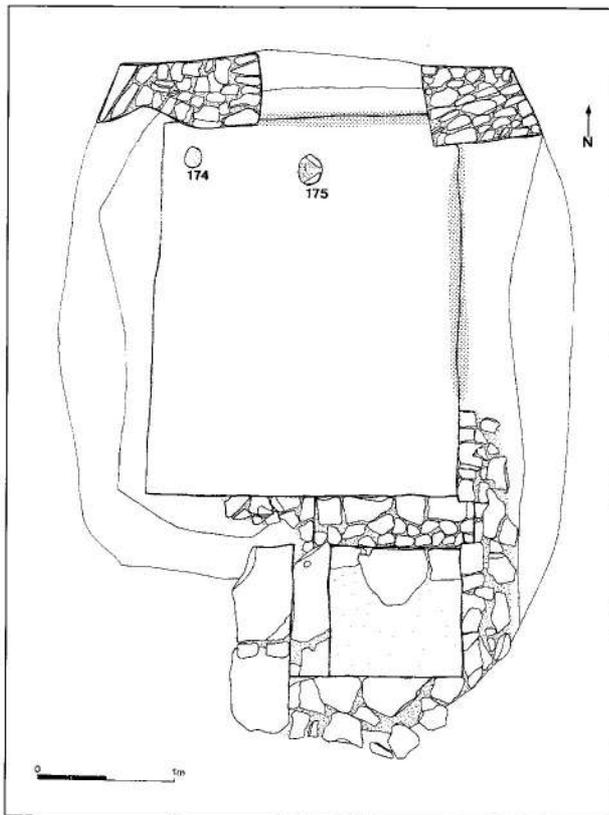


Fig. 2. Plan de la cave du bâtiment 103.



Fig. 3. La cave du bâtiment 103 (partie sud).

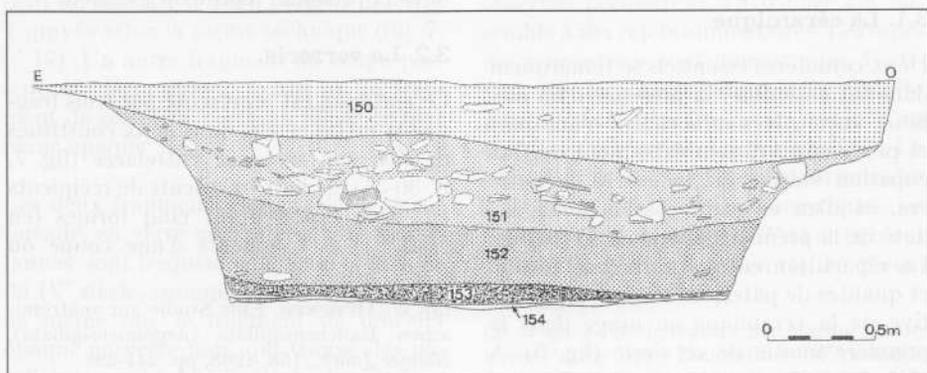


Fig. 4. Coupe stratigraphique ouest-est de la cave du bâtiment 103.

2.3. Les structures annexes.

Elles sont représentées par quelques fosses arrondies creusées dans la roche, de dimensions variant de 1,10 m à 1,80 m d'ouverture; leur remplissage est identique, composé d'un sédiment argilo-limoneux gris, homogène, contenant des blocs calcaires et des fragments d'ardoises de couverture. La fosse 125 se distingue juste par un trou circulaire de 0,25 m de diamètre apparaissant dans le fond du creusement, alors que la fosse 104 semble dotée d'un dispositif de couverture utilisant trois poteaux. Son creusement plus important (2,30 m de diamètre), ses parois légèrement verticales, le fond plat et les nombreux clous de chaussures, dont des semelles complètes de type *gallica*, suggèrent une fonction spécifique, mais non reconnue. Sa localisation près du bâtiment 102, permet de l'associer à celui-ci.

3. Le mobilier.

La grande majorité du mobilier archéologique provient des bâtiments, de la fosse 104 et des niveaux d'empierrement. L'ensemble présente un taux de fragmentation assez élevé en raison du piétinement. En ce qui concerne le numéraire, la répartition est inégale puisque le bâtiment 102 comprend à lui seul 58 monnaies, sur un total de 72, dont 54 sont retrouvées dans le comblement de la cave (n° 1-54). Les autres proviennent du second bâtiment (n° 59-66), des niveaux d'empierrement (n° 70-72) et de la fosse 104 (3 exemplaires: n° 67-69), illustrant encore le rôle particulier de cette structure (activité artisanale?).

3.1. La céramique.

Deux caractères essentiels se remarquent dans cet ensemble: la présence d'un mobilier ancien très minoritaire d'une part et provenant vraisemblablement de l'occupation voisine du I^{er} siècle de notre ère, et d'un ensemble assez homogène daté de la première moitié du IV^e siècle. La répartition entre les diverses formes et qualités de pâtes, est assez représentative de la céramique en usage dans la première moitié de ce siècle (fig. 5). À côté de productions communes de céramiques à pâte noire à fin dégraissant de

quartz (fig. 5, n° 4), à pâte grise (fig. 5, n° 5 et 12), de craquelée bleutée, il faut souligner la part importante de production grossière à pâte brune (fig. 5, n° 7) ou grise, mais caractérisée par l'emploi d'un dégraissant coquillier assez grossier. Ce type de pâte est fréquent sur les formes fermées, comme les pots et les bols, et n'est pas sans affinité avec des productions locales de La Tène finale / début de la période gallo-romaine. Ces productions assez rustiques tendent à se raréfier durant le Haut-Empire, peut-être au profit de productions de meilleure qualité, comme la craquelée bleutée, alors plus présente dans les ensembles de cette période. Il semble qu'à partir du début du IV^e siècle, les proportions s'inversent, à mesure que la part de la craquelée bleutée diminue; ces productions communes, grossières et manifestement locales, font un retour en force.

Des productions des ateliers de l'Eifel (fig. 5, n° 14 et 19) entrent dans ce lot, caractérisées par une pâte grise rugueuse, bien cuite et à dégraissant de basalte, pour des formes de gobelets et de vases à lèvres épaisses et rentrante constituant des variantes du type Alzei 27 et 28. Des imitations de ces produits sont également présentes en petit nombre, avec une pâte rugueuse à dégraissant de quartz. La sigillée s'illustre par des productions d'Argonne: 2 ou 3 plats Chenet 304, 1 Chenet 324, 2 Chenet 330 et 6 à 7 Chenet 320. Le nombre de vases décorés est relativement faible. Ils sont ornés de molettes à casiers alternés, attribuables aux groupes 1, 2 et 3 de Hübener³. Cet ensemble de céramiques peut-être situé dans la première moitié du IV^e siècle.

3.2. La verrerie.

Ce matériau est représenté par trois fragments de bracelets, dont deux constitués de fils noir et jaune entrelacés (fig. 7, n° 30-31), de huit fragments de récipients en verre représentant cinq formes (en NMI⁴). Des fragments d'une coupe ou

(3) W. HÜBENER, Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), *Bonner Jahrb.*, 168, 1968, pp. 241-298.

(4) Abréviation de « nombre minimum d'individus ».

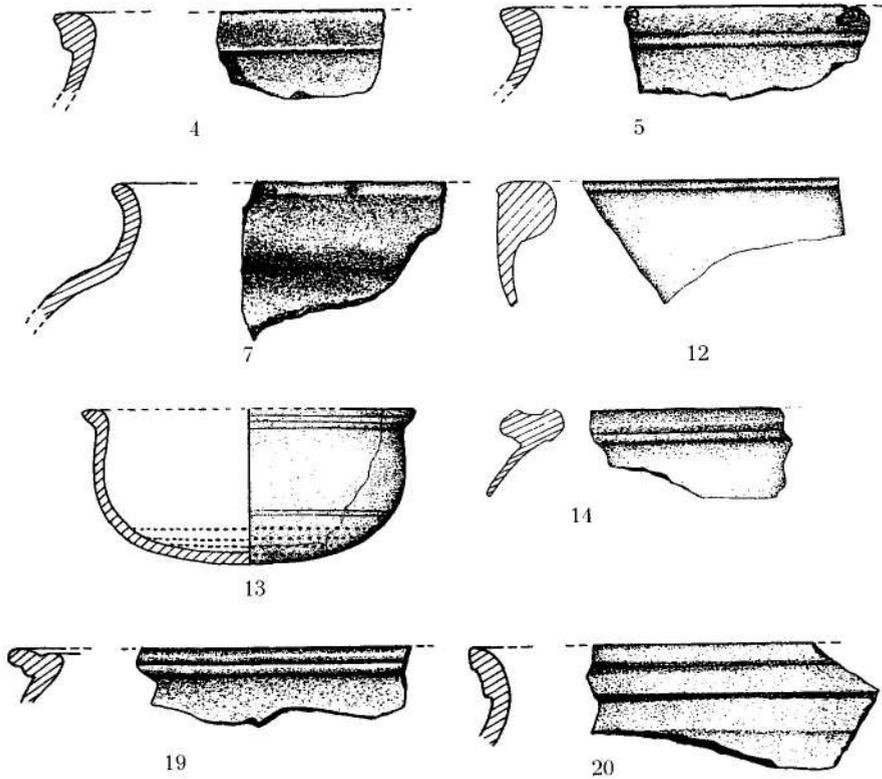


Fig. 5. Echantillon de céramique commune d'origine régionale ou importée de l'Eifel (n° 14 et 19), provenant de différentes structures (éch. 1/3).

d'un gobelet à décor incisé (fig. 7, n° 25-27 et fig. 28) représentent deux animaux de taille imposante, trapus, dont le plus complet est manifestement un mammifère muni de sabots. Ce type de décor utilise la technique de sillons parallèles, généralement datée du IV^e siècle. On peut lui associer le bord portant la lettre T gravée selon la même technique (fig. 7, n° 17). Un autre fragment de coupe possède un décor gravé, tandis qu'un fragment de récipient porte un décor de filet blanc opaque.

Les deux fragments de bracelet à décor torsadé, en verre noir intercalant des fils jaunes, sont fréquents dans des contextes du IV^e siècle, comme à Vermand (Aisne), de même que le fragment de bracelet opaque en verre noir, qui trouve des parallèles sur la fortification de Furfooz (prov. de Namur) par exemple.

3.3. La faune et l'alimentation carnée⁵.

L'essentiel des 1371 vestiges osseux provient du bâtiment 102 (cave et niveau de sol) et de la fosse 104 toute proche. Les stigmates et les multiples fracturations observés permettent d'attribuer cet ensemble à des rejets alimentaires. Les espèces rencontrées sont domestiques, l'activité de la chasse étant très réduite puisque seuls deux fragments osseux d'un cerf (*Cervus elaphus*) sont représentés. La majorité des restes se répartissent entre les trois principales espèces domestiques, les caprinés (38%), le porc (37%) et le bœuf (24%). Des restes de chien (1), de cheval

(5) D'après l'étude réalisée par Marjan MASHKOUR-PELLÉ du Laboratoire d'Anatomie Comparée au Muséum National d'Histoire Naturelle, que nous remercions vivement ici.

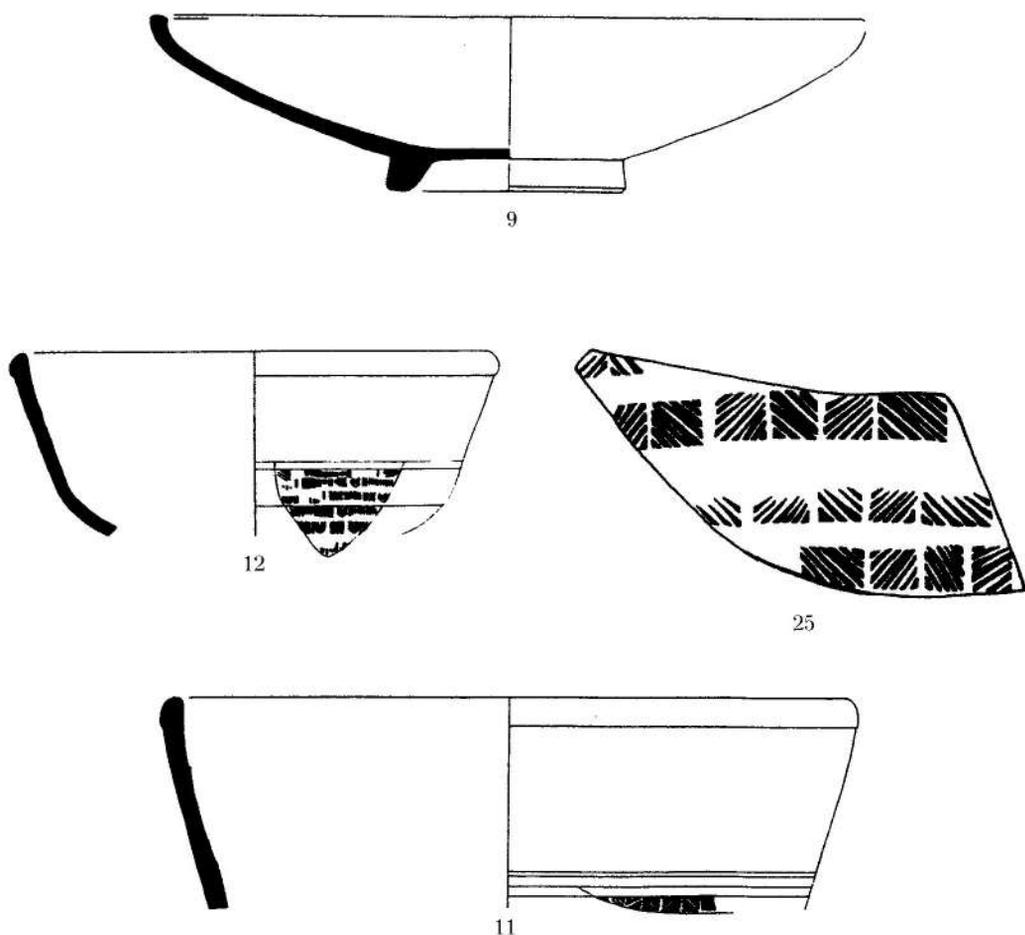


Fig. 6. Echantillon de sigillée provenant de différentes structures (éch. 1/3 sauf le n° 25, éch. 1/1).

(2) apparaissent en nombre réduit, alors que le coq domine largement la basse-cour (84%), à côté du pigeon et de l'oie.

La présence d'un nombre relativement élevé de coqs et, en moindre quantité, d'oies et de pigeons, peut être mis en relation avec une alimentation sélective et coûteuse. L'oie, tout particulièrement, caractérise un milieu social privilégié car cet oiseau est très apprécié des citadins et se rencontre moins fréquemment à la campagne. Les estimations des âges d'abattage confirment encore davantage ce goût de luxe, avec un pourcentage assez élevé de jeunes pores abattus avant leur première année de naissance, témoignant de la consommation de jeunes porcelets. L'Édit du Maximum de Dioclétien

paru en 301 après J.-C.⁶, où le prix des différentes viandes est fixé, offre une autre argumentation sur la signification de cet ensemble faunique. Parmi ces données, on constate que la viande de porcelet et d'agneau fait partie des denrées les plus coûteuses, tandis que parmi les volatiles, foie engraisée constitue un produit de luxe.

(6) Cité par J. ANDRÉ, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1981²; L. BODSON, Élevage et utilisation de l'oie dans l'Antiquité, dans *Les Palmipèdes sauvages et domestiques*, Société d'Ethnozootechnie, n° 39, 1987, pp. 1-11, et P. PETIT, 1974, *Histoire générale de l'Empire romain, tome III, le Bas-Empire (284-395)*, Paris, 1974.

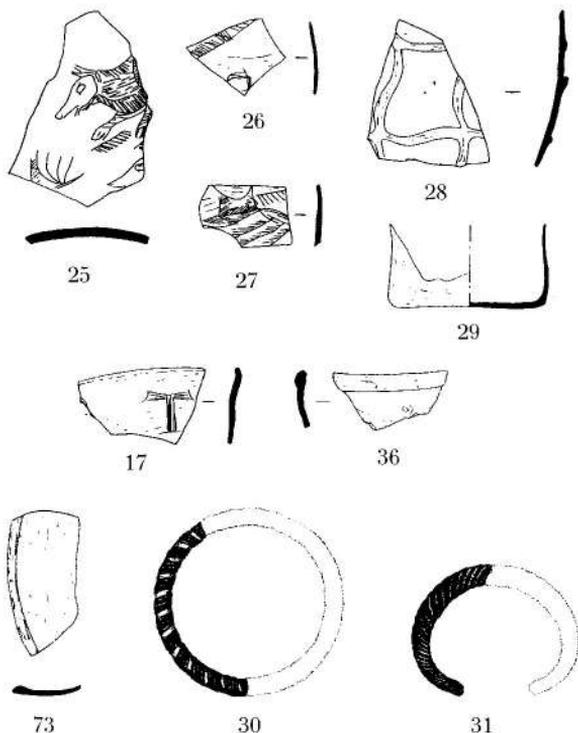


Fig. 7. La verrerie (éch. 1/3).

3.4. L'instrumentum.

L'essentiel du petit mobilier est métallique et compte une soixantaine d'objets divers. A côté des habituels débris de pièces d'huissier fragmentées et de la petite quincaillerie en fer et parfois en bronze, quelques ustensiles et des outils (couteaux et couperet, scie, gouges, clé, clavette de char, etc.) attestent d'activités du quotidien. La présence d'armes est suffisamment rarissime dans des contextes d'habitat pour être signalée. Il s'agit de deux traits en fer (fig. 9, n° 15 et 37) et d'un fer de lance (fig. 9, n° 42).

L'os comprend quelques épingles (7 exemplaires), une fusaiolle, ainsi qu'un manche d'outil en corne. Le lithique n'est représenté que par quelques pierres à aiguiser en schiste et un polissoir en quartzo-phyllade.

3.5. Les monnaies.

La circulation monétaire propre aux habitats ruraux tardifs est très mal connue dans la partie nord de la cité des Rèmes,

où les recherches ont particulièrement porté sur des occupations militaires (Vireux-Molhain⁷, Dourbes⁸, Grandes-Ar-

(7) J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, *La fortification antique de Vireux. T. 1. Les monnaies*, Braine-l'Alleud, 1984 (= *Amphora* 35); ID., *Les monnaies antiques de Vireux, tome 2*, Braine-l'Alleud, 1990 (*Amphora* 60-61); ID., *Les monnaies antiques de Vireux, tome 3* (à paraître); ID., *Imitations de maiorinae* de Magnence découvertes à Vireux (Ardennes, France), *Amphora*, 42, 1985, pp. 38-41; J.-M. DOYEN, Les nécropoles et les trésors monétaires antiques de la « Buchère » à Vireux-Molhain (département des Ardennes), *Amphora*, 48, 1987, pp. 21-30.

(8) J. LALLEMAND, La circulation sur le territoire de la Belgique actuelle des monnaies romaines émises de 346/8 à 363, *SFMA*, Band 1, 1979, pp. 121-136; *Ead.*, Belgian finds of late fourth-century Roman bronze, dans C.N.L. BROOKE et alii (éd.), *Studies in Numismatic method presented to Philip Grierson*, Cambridge, 1983, pp. 75-94; *Ead.*, Imitations du IV^e siècle découvertes à Dourbes, province de Namur, dans H. HUVELIN, M. CHRISTOL & G. GAUTIER, *Mélanges de numismatique offerts à Pierre Bastien à l'occasion de son 75^e anniversaire*



Fig. 8. Fragment de coupe en verre gravé du IV^e siècle.

moises⁹, Mouzon¹⁰ et Château-Renaud¹¹), ou à caractère religieux (Matagne-la-

Grande¹², Matagne-la-Petite¹³, Flavier¹⁴).

saire, Wetteren, 1987, pp. 241-250; *Ead.*, La circulation des monnaies de la période valentinienne (364-378) sur le territoire de la Belgique actuelle, dans H.C. NOESKE & H. SCHUBERT (éd.), *Bild - Botschaft - Bedeutung. Festschrift für Maria R.-Alföldi*, Francfort/Main, 1991, pp. 328-334.

(9) J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, *Les monnaies antiques du « Mont-Dieu » aux Grandes Armoises*, Braine-l'Alleud, 1984 (*Amphora*, 38).

(10) J.-M. DOYEN, Catalogue des monnaies, dans J.-P. LÉMANT, M. BAZELAIRE & D. BILLOIN, Les fouilles de sauvetage à Mouzon (Ardennes): place du monument aux morts (Abbatiale) et rue de la Motte, *Service régional de l'Archéologie Champagne-Ardenne*, mars 1993, pp. 64-68.

(11) Inédit. Documentation au CMB. Cette fortification est située chez les Trévires, mais à proximité de la frontière avec les Rèmes. C'est également le cas de Flavier (note 14), à cheval sur la limite entre ces deux cités.

(12) J. LALLEMAND, Les monnaies du sanctuaire de Matagne-la-Grande, *RBN*, 131, 1985, pp. 29-132.

(13) G. DE BOE, *Le sanctuaire gallo-romain dans la Plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*, Bruxelles, 1982 (*Archaeologia Belgica*, 251).

(14) Les informations sont fort dispersées. Voir cependant une liste utilisable dans P. CONGAR, Les fouilles gallo-romaines de Flavier à Mouzon. Campagne de 1970, *Revue Historique Ardennaise*, V, 1971, pp. 1-12. Un problème se pose au niveau des imitations constantiniennes. Nous avons attribué à la période 330-340, 20 imitations de modules assez grands ou normaux (Constant: 11 ex; Constance II: 9 ex.), et à la période postérieure à 353, 24 « mini-monnaies » au nom des « fils de Constantin ». Ces dernières sont sans doute majoritairement du type *fel. temp. reparatio*. Vu le nombre total de monnaies, à savoir 160, une redistribution de ces 44 exemplaires entre les deux périodes, bien attestées par le numéraire officiel, ne devrait guère modifier les indices des phases V et VII définies ci-dessous (voir note 20).

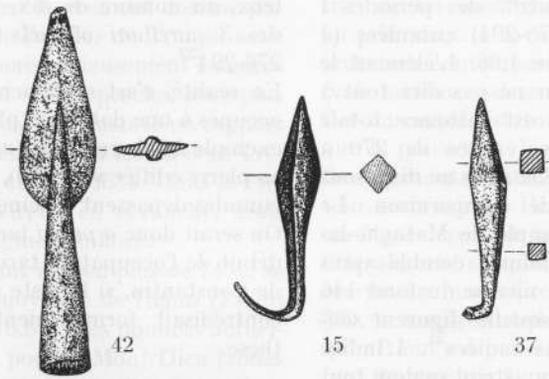


Fig. 9. Armes de jet, en fer.

L'habitat civil — nous parlons ici des sites tardifs, publiés, et ayant livré du numéraire utilisable à des fins statistiques — n'est finalement attesté que par Nismes (Roche Trouée)¹⁵, Villers-Semeuse (Lignicourt)¹⁶ et Létanne (Vincy)¹⁷. Le premier est un minuscule habitat de hauteur non fortifié, les deux autres correspondent de toute évidence à de petites (?) agglomérations.

Ainsi, en ce qui concerne l'habitat rural, Saint-Pierre-sur-Vence fait figure d'exception¹⁸. En outre, le site a le mérite d'avoir été fouillé pratiquement *in extenso* (seule manque la nécropole). Il est dès lors légitime de supposer que les 72 monnaies récoltées constituent peu ou prou l'ensemble du numéraire de cet établissement.

(15) J.-M. DOYEN, *Le refuge romain tardif et protomérovingien de la « Roche Trouée » à Nismes. Recherches sur l'occupation du sol au V^e siècle dans la vallée du Viroin*, Contributions de J. Lallemand et M.A. de Spiegeleire, Bruxelles, 1992 (*Publ. Amphora*, XIII).

(16) J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, Les habitats gallo-romains de Lignicourt à Villers-Semeuse (département des Ardennes), *Bull. du C. Arch. Amphora*, 32, juin 1983, pp. 33-48.

(17) Inédit. Documentation personnelle. Une étude détaillée, rédigée en collaboration avec J.-P. Lémant, sera publiée en 2009.

(18) Les monnaies ont fait l'objet d'un inventaire sans commentaire particulier: J.-M. DOYEN, Catalogue des monnaies, annexe à J.-P. LÉMANT & D. BILLOIN, Les sites de « Courtil l'Agneau » à St-Pierre-sur-Vence (Ardennes), dans J.-P. LÉMANT (éd.), *Activités 1992. Société Archéologique du Sillon Mosan. SOS Fouilles*, tome 1, Charleville-Mézières, août 1992, pp. 67-81.

3.5.1. Le numéraire antérieur à 294.

Cinq monnaies seulement ont été émises avant 309/310, date du premier arrivage assuré de numéraire sur le site.

Il s'agit tout d'abord d'un sesterce très usé d'Hadrien (n° 67), trouvé dans la fosse 104, comblée vers 340-348. La circulation quotidienne des anciens bronzes sénatoriaux jusqu'au milieu du IV^{ème} siècle, est un phénomène que nous avons seulement mis en évidence tout récemment¹⁹. Les vieux sesterces (et divisionnaires: *dupondii* et *asses*) font figure de « valeurs fortes » face aux *nummi* constantiniens, et ce malgré la teneur en argent de ces derniers, de l'ordre de quelques pourcents.

Vient ensuite un antoninien de billon de Postume (n° 59), dont la présence dans les niveaux du début du IV^{ème} siècle n'est pas inhabituelle, même si on y rencontre plutôt des deniers très usés, souvent d'ailleurs frauduleux (du moins en milieu urbain).

Le reste de ce matériel hétéroclite comprend deux monnaies au nom de Claude II *divus*, l'une officielle (n° 45), l'autre frauduleuse et d'origine italienne (n° 1), et un antoninien au nom de Dioclétien, frappé à Rome (?) vers 286-287 (n° 2).

(19) J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, n° monographique du *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, t. 100, 2007, n° 2 et 4 (2008), 4°, 624 p (= *Archéologie Urbaine à Reims*, 7), pp 279-281.

L'indice de fréquence²⁰ des périodes I (260-275) et II (275-294) cumulées (4 ex.), atteint à peine 1,66. L'élément le plus troublant, pour ne pas dire tout à fait extraordinaire, est l'absence totale d'imitations radiées, émises de 270 à 295/310, pour laquelle nous ne disposons d'aucun élément de comparaison. Le puits annexé au temple de Matagne-la-Petite (prov. de Namur), comblé après 388/392, a livré au niveau du fond 146 monnaies, parmi lesquelles figurent seulement 6 imitations radiées²¹. L'indice des périodes I et II y atteint malgré tout 5,31, du fait de la présence de 13 antoniens officiels, essentiellement lyonnais, de la période 276-292.

De même, le matériel récolté autour de la *cella* du temple de Flavier, à Mouzon, ne compte qu'une seule imitation radiée sur 22 exemplaires des périodes I et II. L'ensemble, dont l'indice s'élève à 3,97, y est dominé par les *divo Claudio* fraudu-

leux, au nombre de dix, contemporains des 3 *aureliani* officiels de la période 276-294²².

En réalité, c'est seulement sur des sites occupés à une date bien plus tardive, par exemple à Liberchies II (une fortification en pierre édifée vers 330), que les indices cumulés dépassent à peine le pourcent²³. On serait donc *a priori* tenté de placer le début de l'occupation tard dans le règne de Constantin, si le reste du matériel ne contredisait formellement cette hypothèse.

3.5.2. La période 310-318.

La période III (294-318) est largement tronquée à Saint-Pierre-sur-Vence, puisque le numéraire y fait son apparition en 309/310 seulement, mais de manière intense.

Voici le détail des 14 exemplaires (13 *nummi* et un *demi-nummus*):

EMPEREURS	Londres	Trèves	Lyon	Rome	Tot.
CONSTANTIN I	4	6	2	1	13
MAXIMIN I	1	-	-	-	1
TOTAL	5	6	2	1	14
%	35,71	42,86	14,29	7,14	100,00

(20) L'indice de fréquence est calculé de la manière suivante: (nombre de pièces de la période x 1000) divisé par (nombre d'années de la période x le nombre total des monnaies du site). Sont prises en compte les espèces émises entre 260 et 402. La répartition en 10 périodes est justifiée par R. BRULET, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du limes aux IV^e et V^e siècles. Nordgallien in der Spätantike*, Trèves, 1990 (*Trierer Zeitschrift*, Beihefte 11), p.13. En voici la liste: période I (260-275: 15 années); II (275-294: 19 années); III (294-318: 24 années); IV (318-330: 12 années); V (330-340: 10 années); VI (340-348: 8 années); VII (348-364: 16 années); VIII (364-378: 14 années); IX (378-388: 10 années); X (388-402: 14 années).

(21) DE BOE, *op. cit.*, pp. 33-36, n° 243-389. Les imitations sont au nom de Tétricus I (3 ex.), Tétricus II (2) et sans nom lisible (1). Viennent s'y ajouter 5 imitations italiennes

de Claude II *divus*, 2 sesterces du Haut-Empire, 1 antoninien précoce de Postume (E.189) et 1 antoninien de Victorin. On y relève la présence très inhabituelle sur un site — mais il s'agit de dépôts votifs — de 2 Tacite, 6 Probus, 1 Numérien et 4 Dioclétien/Maximien Hercule.

(22) CONGAR, *op. cit.* En revanche, les indices des périodes III (0,78) et IV (1,04) sont très faibles. C'est seulement entre 330 et 340 que l'activité est intense sur le site, avec un indice de 35,63. Notons également que le caractère « frauduleux » des DIVO CLAUDIO n'est pas signalé dans le catalogue sommaire de P. Congar, mais il peut difficilement en être autrement, au vu du matériel d'origine locale (Mouzon, Mont-Dieu, Létanne).

(23) BRULET, *op. cit.*, p. 25: période I (0,94), période II (0,09).

Le numéraire est légèrement dominé par les émissions de l'atelier de Trèves, avec plus de 42%, mais curieusement Londres concurrence cet atelier proche, avec plus de 35%. Nous avons constaté un rapport semblable à Reims²⁴, où Londres et Trèves atteignent chacun 36%. Dans la fortification de Vireux en revanche, seuls 25% sont d'origine insulaire.

Lyon, qui atteint un peu plus de 14%, se place dans la moyenne de Reims (15,79) et de Vireux (16,67). Les données actuelles disponibles pour le Mont-Dieu (zones de cantonnement situées de part et d'autre de la chaussée Reims-Trèves) sont trop faibles pour avoir une réelle valeur statistique²⁵. L'impact de Londres y est identique à celui de Vireux, mais peut-être est-ce seulement un hasard.

L'indice de la période III, calculé sur l'ensemble des 24 années de la période, atteint 8,21. Cette valeur est de loin la plus élevée de toutes celles observées dans les cités des Rèmes, des Tongres et, partiellement, des Trévires. Elle correspond, sur notre site, à l'arrivée groupée de monnaies à l'état neuf, provenant selon toute vraisemblance d'une administration située à Reims²⁶.

3.5.3. La période 318-330.

La période IV (318-330) apporte sur le

site un lot quantitativement supérieur au précédent, à savoir 17 *nummi* et une imitation contemporaine de ces derniers (voir tableau ci-dessous).

Cet ensemble est tout aussi surprenant que le précédent. En effet, comme nous l'avons montré dans l'étude de la circulation monétaire à Reims²⁷, Saint-Pierre-sur-Vence, avec un indice de 21,13, laisse littéralement sur place les sites les mieux fournis en numéraire de la période 318-330, à savoir Autelbas (près d'Arlon)²⁸, qui atteint « à peine » 5,40 points, pourtant dépassé par le puits culturel de Mâtigne-la-Petite, avec 7,52.

Cette exceptionnelle activité est aussi la marque de la poursuite de l'approvisionnement du site en numéraire frais, jusqu'à la réforme de 318.

Cette dernière s'accompagne de l'augmentation du titre du *nummus*, qui dépasse alors les 4%, soit 10 scrupules de fin par livre de métal²⁹. Un nouveau type iconographique est utilisé afin de marquer la césure avec les longues séries célébrant le *Soli invicto comiti* typique de la période 313-318: il s'agit de la *Victoriae laetae princ perp*, dédicace que l'on peut traduire par « à la victoire heureuse et définitive du Prince » et qui nous montre deux Victoires posant sur un cippe un bouclier inscrit des VOT/PR (*vota populi Romani*) (n° 10-11).

EMPEREURS	Lo	Tr	Ly	Ar	Ti	Si	Cp	Im	Tot
CONSTANTIN I	-	4	2	-	1	-	-	-	7
CRISPUS	1	1	-	-	-	1	-	-	3
CONSTANTIN II	-	5	-	-	-	-	-	1	6
CONSTANCE II	-	1	-	-	-	-	1	-	1
TOTAL	1	11	2	-	1	1	1	1	18
%	5,56	61,11	11,11	-	5,56	5,56	5,56	5,56	100,02

(24) DOYEN, *Économie, monnaie et société*, p. 304, tableau 164.

(25) Trèves: 3 ex.; Londres: 1 ex.

(26) Nous pensons à une administration (ou à une banque) du fait de l'absence d'imitations radiées: le lot de St-Pierre-sur-Vence a de toute évidence fait l'objet d'un tri à la source. On peut évidemment émettre l'hypothèse que le propriétaire du numéraire s'est défait à Reims, ou ailleurs, des radiées pour lesquelles il n'avait guère d'intérêt.

(27) DOYEN, *Économie, monnaie et société*, p. 316, tableau 168.

(28) Le statut du site (habitat, sanctuaire, etc.) reste à préciser.

(29) G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois du I^{er} siècle. I. Les frappes; II. Les trouvailles*, Wetteren, 2001² (*Collection Moneta*, vol. 24 et 25), t. I, p. 55.

En 320-321³⁰ apparaît la *Virtus aug(usti)* accompagnant deux Barbares captifs assis au pied d'un étendard (type absent de notre série). Le taux de fin n'est déjà plus que de 3,40, réduit même à 2,20% dans les ateliers gallo-britanniques. Ce taux d'argent se maintient au cours de la longue série célébrant la *beata tranquillitas* (321-324), jointe à un globe marqué de deux diamètres cantonnés d'étoiles, symbolisant l'univers et sa division quadripartite, posé sur un autel inscrit de vœux vicennaux (n° 49 et 55).

Après la *Sarmatia devicta* (323-324) (n° 16) et les inscriptions votives placées dans une couronne [*caesarum nostrorum* (n° 12, 14-15) ou *dn Constantini max aug*, (n° 13)], Constantin propose comme dernière image de propagande impériale de la période 318-330, la *Providentia augg* ou *caess* (fin 324-329), parfois *Virtus augg* ou *caess*, illustrant une porte de ville monumentale, semblable sans doute à celle ornant les différentes entrées de l'enceinte tardive de la *civitas Remi* (n° 17-21).

La réforme de 318, qui provoque une diminution très sensible, mais momentanée, des quantités de monnaies émises³¹, s'accompagne d'un retrait des espèces antérieures, principalement des radiées: le phénomène est clairement perceptible à partir des données de Reims³². Il en découle une certaine pénurie de monnaies de bronze que pallie la frappe d'imitations, qui peuvent être frappées (n° 22) ou coulées.

Tout comme dans la capitale de la province, mais de manière nettement mieux marquée, Trèves domine cette fois la situation, avec 61,11% du numéraire. Londres n'apparaît plus que de manière minime, avec 5,56. Lyon, en revanche, monte à plus de 11%.

Ce type de composition n'est pas celui qui est observé à Reims pour cette même époque³³. En revanche, Matagne-la-Grande nous offre une composition assez

proche de celle du « Courtil l'Agneau »: 62,50% de Trèves, 12,50% de Lyon, et plus de 6% d'ateliers balkaniques (ils atteignent 11,11% sur notre site). Une même domination de Trèves peut être observée dans le puits annexé au sanctuaire de Matagne-la-Petite, avec 53,85%³⁴.

Curieusement, la solde des militaires de Vireux semble d'origine infiniment plus variée: 31% de Trèves, 16% de Lyon, 16% d'ateliers italiens (Ticinum et Aquilée), avec un fort contingent de *nummi* d'origine orientale, supérieur à 15%. Les ateliers d'Arles et de Londres y interviennent, l'un et l'autre, pour 5% environ.

Il semble donc qu'après 318, l'approvisionnement de Saint-Pierre-sur-Vence ait changé. Ce n'est plus Reims qui fournit le site en numéraire, mais une source identique à celle qui alimentait les pèlerins des sanctuaires des deux Matagnes.

3.5.4. La période 330-340.

L'indice de la période V (330-340) demeure extrêmement élevé, avec 29,58 points (voir tableau p. 43).

Une fois encore, nous nous situons dans les valeurs hautes de la zone Champagne-Ardenne et Ardennes belges³⁵. Dans la capitale de la province de Belgique, c'est-à-dire Reims, cet indice vaut 13,01. Saint-Pierre-sur-Vence n'est guère dépassé que par l'habitat (?) de Tours-sur-Marne (29,73), le petit site de hauteur de Nismes « Roche Trouée » (32,23) et la forteresse de Furfooz (35,78). Dans le Hainaut, la fortification de Liberchies-Brunchaut, édifiée vers 330, atteint le taux remarquable de 69,84. Les sites proches du nôtre, ceux de Villers-Semeuse (11,76) et du Mont-Dieu (13,34), affichent des valeurs plutôt faibles.

Sur l'ensemble des monnaies identifiables, Trèves atteint 80%, Lyon et Arles, 10%. Ces valeurs sont celles observées à Vireux, mais le petit nombre d'exemplaires (10 + 2 imitations) interdit tout commentaire supplémentaire.

(30) Les dates sont celles retenues par DEPEYROT, *op.cit.*, p. 59.

(31) *Ibid.*, pp. 55-57.

(32) DOYEN, *Économie, monnaie et société*, tableau 143.

(33) *Ibid.*, p. 315, tableau 167: Trèves: 45,83%; Lyon: 12,50%; Londres: 8,33%.

(34) Trèves: 53,85%; Londres: 23,08%; indéterminé: 23,08%.

(35) DOYEN, *op. cit.*, p. 319, tableau 173.

EMPEREURS	Tr	Ly	Ar	Ind.	Im.	Tot
CONSTANTIN I	3	-	-	-	-	3
CONSTANTIN II César	-	-	-	-	3	3
CONSTANCE II César	1	-	-	-	-	1
CONSTANCE II auguste	1	-	-	-	-	1
CONSTANT I auguste	1	-	-	-	-	1
INDÉTERMINÉ	-	1	-	1	2	4
THEODORA	1	-	-	-	-	1
HELENA	-	-	-	1	-	1
<i>Constantinopolis</i>	1	-	1	-	2	4
<i>Vrbs Roma</i>	-	-	-	-	1	1
TOTAL	8	1	1	2	9	21
%	38,10	4,76	4,76	9,52	42,86	100,00

L'impact des imitations, en revanche, est important, avec 9 ex. sur 21, soit 42,86%. Il se situe toutefois dans les valeurs moyennes observées par ailleurs³⁶ : 33,33% à Vireux, par exemple, des différences locales considérables apparaissent : 7,69% à peine au Mont-Dieu (ce sont des militaires en transit), et 70,77% à Dourbes (militaires en cantonnement).

On peut dès lors considérer que l'apport de numéraire au « Courtil l'Agneau », entre 330 et 340, correspond à une circulation tout à fait « normale » : elle ne paraît plus biaisée par des lots sélectionnés « à la source », comme nous l'avons constaté au cours des périodes III et IV.

3.5.5. La période 340-348.

La brève période VI, qui s'étend sur 8 années seulement, est bien attestée sur le site, avec un indice de 14,08. Nous revenons à une valeur extrêmement haute, qui n'est dépassée que par Liberchies-Brunehaut, avec 20,58³⁷. La moyenne locale s'échelonne entre 7 et 10 points d'indice (8,33 au Mont-Dieu, 7,35 à Villers-Semeuse). En revanche, Mouzon n'atteint guère que 4,62, tout comme Vireux (5,74) ou Dourbes (4,54).

Toutes les monnaies identifiables proviennent de Trèves, mais le nombre réduit est sans doute la cause de cette exclusivité. Il faut cependant noter, sur tous les autres sites, la domination écri-

sante de l'atelier mosellan, évoluant de 65,38 à 81,25%. Reims s'en écarte de manière notable, avec 57,14%³⁸.

Les imitations atteignent 37,5%, une valeur importante seulement dépassée par Reims (43,75%)³⁹. En revanche, Vireux n'atteint guère que 2,63% de copies, qui sont même totalement absentes du Mont-Dieu (avec pourtant un échantillon de 13 exemplaires).

3.5.6. La période 348-364.

Marquée par de nombreuses réformes pondérales, la période VII est coupée par l'usurpation de Magnence et Décence (350 - 18 août 353).

Si l'on totalise le matériel antérieur (348-350) et celui des deux concurrents gaulois de Constance II, l'indice atteint 4,40. Cette fois encore, Saint-Pierre-sur-Vence semblerait rentrer dans le rang, avec une valeur tout à fait centrale, comme l'a montré l'étude des monnaies provenant de Reims⁴⁰. Cependant, il est clair que le site est définitivement abandonné en 353, à la chute de Magnence et Décence, ou juste après. Il nous manque en effet les séries FEL TEMP REPARATIO, dont les imitations sont particulièrement fréquentes sur les sites de la région. Calculé sur les seules années 348-353, l'indice monterait alors à 11,74, valeur la plus élevée après celle de Chalon-sur-Vesle, à quelques km à l'ouest de Reims.

(36) *Ibid.*, p. 320, tableau 174.

(37) *Ibid.*, p. 325, tableau 181.

(38) *Ibid.*, p. 325, tableau 180.

(39) *Ibid.*, p. 326, tableau 182.

(40) *Ibid.*, p. 331, tableau 186.

3.5.7. La fin de l'occupation.

A part un unique exemplaire, imité de surcroît, postérieur à 388-395 et trouvé sur le niveau de sol 105 (donc à proximité des murs démontés de la cave), témoignant sans doute de la récupération des matériaux de l'édifice alors ruiné depuis un bon demi-siècle, l'occupation du « Courtil l'Agneau » s'interrompt brutalement dans le courant de l'année 353.

Dans l'hypothèse de la propriété d'un vétérán⁴¹, mis à la retraite après une vingtaine d'années de service⁴², on peut supposer qu'il était âgé d'une quarantaine d'années vers 315, moment qui marque le premier apport de numéraire frais sur le site. Il serait donc né vers 275. En 353, le propriétaire initial pouvait encore être en vie: il aurait alors eu 78 ans. Il n'est donc pas impossible que, faute d'héritier légal, ou par « récupération administrative » du fonds attribué au début du règne de Constantin, le *fundus* de l'établissement rural de Saint-Pierre-sur-Vence ait été intégré dans un domaine un peu plus vaste.

L'autre hypothèse — qui n'exclut pas la précédente, serait d'y voir les séquelles des événements des années 352-354.

En effet, au printemps 352, les Alamans originaires d'une région allant du Taunus à la Forêt Noire, coalisés en une ligue qui rassemblera cinq ans plus tard jusqu'à sept « rois » de petits peuples différents, franchissent le Rhin et s'éparpillent en Germanie I où ils balayent les troupes de Décentius (AMMIEN, XVI, 12. 26). Trèves ferme ses portes aux soldats du César vaincu, et la région est pillée par les Barbares. Magnence, alors en Italie, doit revenir en Gaule mais battu près de Gap, il se suicide à Lyon sans même attendre l'arrivée de Décentius.

(41) Le statut « militaire » du propriétaire est déduit de la présence, exceptionnelle dans un habitat, d'armes de jet. L'archéo-zoologie a montré clairement que la chasse n'était pas pratiquée par les occupants du site. La solution s'impose d'elle-même: militaire romain ou étranger.

(42) M. REDDÉ (dir.), *L'armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, p. 159. Le recrutement s'effectue vers 18-23 ans; la durée du service dépend du corps de troupe, et atteint de 16 à 25 ans.

Constance II, débarrassé de l'usurpateur occidental, s'empresse alors d'aller combattre les Alamans: il réunit des troupes à Châlons-sur-Marne au printemps 354 mais devant les difficultés d'acheminement des vivres, il décide de traiter avec les Barbares qui se retirent très provisoirement Outre-Rhin.

L'année suivante, les opérations militaires ne nous concernent pas directement puisqu'elles touchent la Rhétie, et elles sont menées à partir du quartier général établi à Milan par Constance II. Toutefois, depuis le printemps de cette même année 355, les troubles en Belgique I et en Lyonnaise I obligent l'empereur à envoyer dans le Nord une forte armée, dirigée par le Franc Silvanus. Ce dernier dégage Trèves, repousse les Alamans au-delà du fleuve et s'installe à Cologne où, sous la pression des troupes, il se laisse proclamer auguste pour un règne long de 28 jours, s'achevant tragiquement dans son palais le 11 août de la même année. Constance II se décide à envoyer une nouvelle armée, dirigée cette fois par son cousin Julien, qu'il nomme César en remplacement de Constance Galle exécuté en 354. Le nouveau César quitte Milan le 6 novembre 355 avec une petite troupe de 360 soldats seulement. Il apprend en cours de route l'assaut donné à Autun par une bande d'Alamans. Arrivé près de Troyes, il est lui-même attaqué par un parti de barbares mais parvient finalement à Reims où il installe son quartier général⁴³. Il est à peu près certain que les troubles n'ont pu matériellement atteindre la vallée de la Vence, mais il faut se rappeler que cette implantation n'est éloignée que de 20 km de la chaussée Reims — Trèves (en ligne directe, de surcroît, grâce à un *diverticulum* probable joignant la vallée de la Vence au site fortifié tardif de Stonne). Ce trajet passe par le vaste site de cantonnement du Mont-Dieu, passage obligé des troupes circulant entre les capitales des deux provinces de Belgique, d'où pouvaient provenir en quelques heures des informa-

(43) E. DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares. De l'avènement de Dioclétien (284) à l'occupation germanique de l'Empire romain d'Occident (début du VI^e siècle)*, Paris, 1979, p.89.

tions fraîches sur les événements politiques du moment. Ces informations alarmantes ont peut-être poussé les petits propriétaires fonciers à se regrouper dans des endroits moins isolés.

4. Synthèse générale

L'établissement rural du « Courtil l'Agneau » est manifestement un site de petite taille, composé d'une habitation (bâtiment 102), d'une grange (bâtiment 103) et de quelques équipements annexes qui témoignent d'une installation agricole. Son implantation s'effectue en marge d'une exploitation largement antérieure de type agro-pastoral, nettement séparée par une palissade. Cette forme de réoccupation plus ou moins en rapport avec un habitat du Haut-Empire, marque vraisemblablement une reprise de terres anciennement exploitées, dont la remise en culture est ainsi facilitée. Cette proximité des deux occupations peut traduire une certaine continuité dans la gestion d'un terroir, malgré un hiatus de 240 années, peut-être comblé par une phase intermédiaire géographiquement proche mais non encore reconnue. L'implantation nouvelle du Bas-Empire, qui s'effectue sur un terrain vierge autour des années 310/315, pourrait correspondre à une affectation sur les *agri deserti* de Lètes ou de vétérans de l'armée, comme colons auxquels sont confiées à la fois la défense et la mise en valeur du territoire, ainsi que le suggèrent de nombreuses mentions qui attestent de l'importance de ce phénomène. La présence de quelques armes, qui, comme l'a montré l'étude des restes de faune, ne sont pas liées à la chasse, celle d'une nourriture assez sélective et luxueuse, de même que la part importante de la verrerie et les importations de production de céramique de l'Eifel sont autant d'arguments qui caractérisent une occupation aisée et particulièrement atypique. L'importance quantitative du numéraire et sa distribution au cours de phases chronologiques mal représentées sur les autres sites de la région, est une autre particularité de cette occupation. L'intérêt de « Courtil l'Agneau » est naturellement renforcé par cette étude numismatique qui rend très fiable la chronologie de l'occupation entre les années

310/315 et un abandon dans le courant de l'année 353 ou au cours des mois suivants, soit une durée somme toute assez courte. Il s'agit naturellement d'une avancée importante dans la datation de ces petits habitats ruraux du Bas-Empire, encore très mal documentés dans la partie septentrionale de la cité des Rèmes.

La nature des structures et le mode architectural mis en œuvre à Saint-Pierre-sur-Vence préfigurent l'habitat du haut Moyen Âge. L'abandon progressif de la construction en pierre au profit d'une architecture en bois, notamment sur poteaux plantés, est bien perceptible dans le bâtiment 102. Ses élévations sont en terre et bois alors que la cave, en position centrale, est de construction mixte, associant l'emploi du bois dans le cuvelage et celui de la pierre liée à l'argile, selon une technique fruste qui n'est plus de tradition romaine. Les dimensions modestes de cette cave en font la plus petite connue dans les Ardennes, comparée aux structures analogues du Haut-Empire. Atypique, cet établissement l'est donc aussi dans ce mode de construction, rustique pourrait-on dire, qui marque un recul de la romanisation dans son expression architecturale, et qui peut-être considéré comme un stade intermédiaire avec le haut Moyen Âge. Toutefois, ce changement de forme n'implique évidemment pas un changement de fonctions et *a fortiori* un déclin ou une paupérisation de l'habitat. La relative richesse de celui-ci est bien là pour le rappeler.

L'abandon de cet établissement reste difficile à interpréter faute de comparaisons, et les traces d'incendie relevées dans le fond de la cave peuvent être nettement postérieures à la disparition du dernier occupant. Il serait tentant de faire intervenir les troubles de cette période, notamment la crise du milieu du IV^e siècle qui semble plus ou moins généralisée en Gaule du Nord. Cependant, cette « crise » marquée par les règnes de Magnence et de Décence n'a pas un impact aussi important sur les habitats régionaux qu'on veut bien le faire croire. À notre connaissance, aucun autre site n'est abandonné à cette époque précise, même si un net regain d'activité est constaté dans la fortification de Vireux au cours du règne des usurpateurs. De mê-

me, les enfouissements monétaires de l'époque de Magnence sont absents de la zone en question⁴⁴.

Il faut cependant rester prudent et veiller à ne pas transposer trop rapidement des événements politiques et historiques à l'archéologie. Cet abandon peut parfaitement être mis sur le compte d'un regroupement domaniaal, un resserrement du tissu rural autour de plus grandes exploitations, comme cela a été mis en évidence dans d'autres régions durant le Bas-Empire. Ce type d'architecture en matériaux périssables n'a de toute façon pas une durée de vie très longue: elle est fonction des essences de bois mises en œuvre. Dans le meilleur des cas, l'utilisation du chêne ne peut guère dépasser cinq décennies, sans que les constructions ne subissent alors des réparations et des transformations, occasionnant le plus souvent des déplacements. De telles traces ne sont pas visibles sur cet établissement. Leur absence confirme la durée assez courte de l'occupation, réduite à une quarantaine d'années.

En tout état de cause, le site rural de Saint-Pierre-sur-Vence présente de nombreuses particularités qui en font actuellement un site d'exception. À ce titre, il constitue un jalon important dans l'histoire des campagnes du Bas-Empire, dans cette région où se rejoignent les provinces de Belgique I, Belgique II et Germanie II.

(44) Un inventaire existe dans P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*, Wetteren, 1983² (N.R., I). Aucun dépôt n'est actuellement connu dans un rayon d'une centaine de km. Les plus proches, souvent de simples bourses, sont les suivants: Mareuil-sur-Ay (Marne): 1 vase, nombre indéterminé; Sillery (Marne): 1200 ex.; Maule (Yvelines): 29 ex.; « Luxembourg »: 150 ex.; Epiais-Rhus (Val-d'Oise): 29 ex. (BASTIEN, *op. cit.*, pp. 125, 290, 295, 296 et 301). Le dépôt de Theux, en province de Liège (M. THIRION, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967, n° 91) est parfois attribué au Theux (Charleville-Mézières), mais il s'agit bien évidemment d'une erreur.

CATALOGUE.

A. BÂTIMENT 102 ET CAVE 131.

1. **CLAUDE II *divus***: imitation italienne.
]I O
 Tête radiée à dr.
]CRA T]
 Autel allumé, à 4 compartiments.
Ae: 1,61 g; 5; 13,9 mm.
 131.OI.35 (n° 40).
2. **DIOCLÉTIEN**, Rome (?), 1^{er} mars 286 – 287.
]MPD]IOCLETIANVS AVG
 Buste radié à dr.
 IOVICONSER]]AVGG -/-[]
 Jupiter debout à g., tenant un foudre, et s'appuyant sur un sceptre vertical.
 Antoninien: 1,77 g; 12.
RIC 162 (?); *La Venèra* n° 7417-7433 (?) et ss.
 131 (n° 1).
3. **CONSTANTIN I**, Londres, fin 309 – mi-311.
 CONSTANTINVS PFAVG
 Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.
 SOLIINVI/CTOCOMITI T/F/PLN
Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, levant la main dr., et tenant un globe.
Nummus: 4,35 g; 6/7.
RIC 121(a); DEPEYROT², pp. 36-37.
 131. OI.73 (n° 14).
4. **CONSTANTIN I**, Trèves, 310 – 311.
 CONSTANTINVS AVG
 Buste lauré, cuirassé (?) et drapé à dr., vu de dos.
 SOLIIN/VICTO -/-/PTR
 Comme ci-dessus.
Ae demi-nummus: 1,75 g; 1.
RIC 898-900; DEPEYROT², p. 44.
 131 (n° 4).
- *5. **CONSTANTIN I**, Lyon, printemps 310 – 311.
 IMPCONSTANTINVS PFAVG
 Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.
 SOLIINVIC/TOCOMITI F/T/PLG

Comme ci-dessus.

Nummus: 4,65 g; 12.

BASTIEN 527; *RIC* 308.

131 *OL*.77 (n° 10).

6. **CONSTANTIN I**, Londres, mi-311 – fin 312.

CONSTANTINVSAG (*sic* !)

Buste lauré, cuirassé à g., vu de face, portant une lance sur l'épaule dr., et un bouclier sur la g.

PRINCIPIIV/VENTVTIS -/*/PLN

L'empereur en habit militaire, debout de face, la tête à g., tenant un globe, et une lance inversée.

Nummus: 3,46 g; 5.

RIC — après le n° 233 (buste manque); DEPEYROT², p. 37.

131 (n° 28).

- *7. **MAXIMIN I DAIA**, Londres, mi-311 – fin 312.

IMPMAXIMINVSPFAVG

Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.

GENIO/POPROM -/*/PLN

Génie debout à g., les hanches drapées dans l'himation, coiffé d'un *calathos*, tendant une patère, et tenant une corne d'abondance.

Nummus: 5,03 g; 7.

RIC 209(b); DEPEYROT², p. 37.

131 *OL*.45 (n° 35).

8. **CONSTANTIN I**, Rome, 312–313.

IMPCONSTANTINVSPPFAVG

Buste lauré, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

GENIOPOPV/LIROMANI -/*/RP

Génie debout à g., coiffé d'un *calathos*, tenant une patère, et une corne d'abondance.

Nummus: 3,85 g; 5.

RIC 296(a).

131 *OL*.75 (n° 12).

- *9. **CONSTANTIN I**, Trèves, 313.

IMPCONSTANTINVS AVG

Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.

SOLINVIC/TOCOMITI T/F/PTR

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à dr., la tête à

g., levant la main, et tenant un globe.

Nummus: 2,81 g; 1.

RIC VI, n° 870 et V, n° 45; DEPEYROT², p. 73; BASTIEN, *RSN*, 1978, p.182 (*nummus* frappé au 1/96^e de livre).

131 (n° 3).

- *10. **CONSTANTIN I**, Lyon, 318.

CONS/TANTINVS AVG

Buste casqué, cuirassé à dr., vu de face.

VICTORIAELAETPRINCPERP

-/*/deux captifs assis dos à dos.

Deux Victoires face à face, posant sur un autel une couronne portant VOT/PR

Nummus: 2,58 g; 12.

RIC 65; BASTIEN 3.

131 *OL*.39.

11. **CONSTANTIN I**, Trèves, fin 318 – 319.

IMPCONSTANTINVS MAX AVG

Buste casqué et lauré, cuirassé à dr., vu de face.

JRIAELAETPRINCPERP */STR

Comme ci-dessus.

Nummus: 2,36 g; 6.

RIC 213; DEPEYROT², p. 74.

131 (n° 7).

12. **CRISPUS**, Siscia, 320–321.

IVLCRIS/PVSNOCB

Tête laurée à dr.

CAESARVMNOSTRORVM -/*/
ϷSIS*

autour d'une couronne portant VOT/V

Nummus: 2,94 g; 11.

RIC 161.

131 *OL*.49 (n° 24).

- *13. **CONSTANTIN I**, Ticinum, 322–325.

CONSTAN/TINVS AVG

Tête laurée à dr.

DNCONSTANTINIMAX AVG ∩/
PT

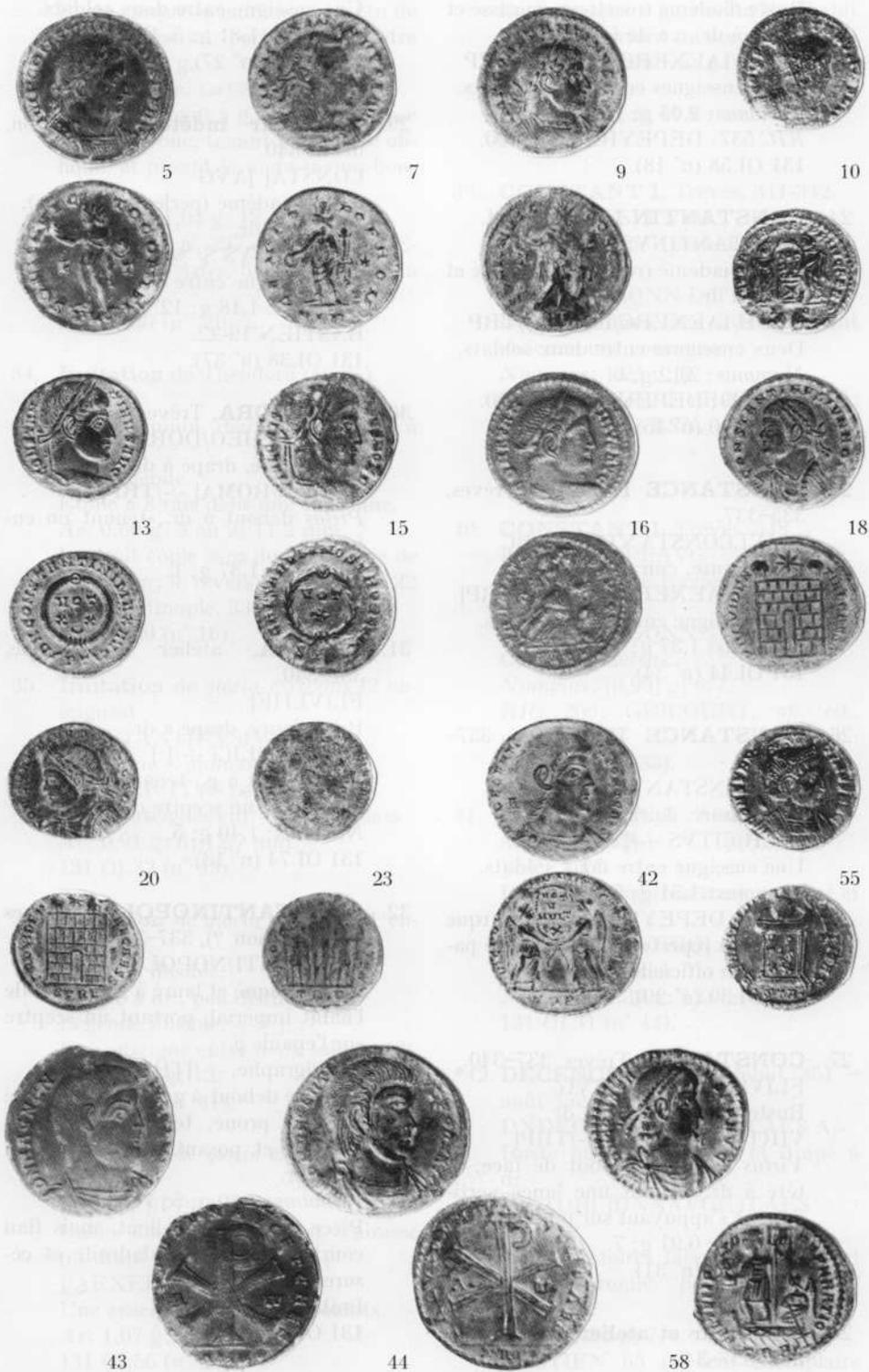
autour d'une couronne portant VOT/XX

Nummus: 2,80 g; 12.

RIC 167.

131 *OL*.52 (n° 23).

14. **CONSTANTIN II**, Trèves, mi – fin 323.
 CONSTANTINVSIVNNOBC
 Tête laurée à dr.
 CAESARVMNOSTRORVM
 -/-/STR
 autour d'une couronne portant VOT/X
Nummus: 3,19 g; 12.
RIC 433; DEPEYROT², p. 76.
 131 OL.53 (n° 22).
- *15. **CRISPUS**, Trèves, mi – fin 323.
 IVLCRIS/PVSNNOBC
 Tête laurée à dr.
 CAESARVMNOSTRORVM
 -/-/STR
 autour d'une couronne portant VOT/X
Nummus: 2,22 g; 6.
RIC 431; DEPEYROT², p. 76.
 131 OL.54.
- *16. **CONSTANTIN I**, Lyon, 323.
 CONSTANTINSAVG
 Tête laurée à dr.
 SARMATIA/DEVICTA C/-/PLG☺
 Victoire marchant à dr., portant un trophée, et tenant une palme, poussant du pied un ennemi assis se retournant.
Nummus: 3,17 g; 6.
RIC 214; BASTIEN 172.
 131 (n° 2).
17. **CONSTANTIN I**, Trèves, fin 324 – mi-325.
 CONSTAN/TINSAVG
 Tête laurée à dr.
 PROVIDEN/TIAEAVGG -/-/PTR
 Porte de camp, surmontée de deux tourelles.
Nummus: 3,48 g; 7.
RIC 449; DEPEYROT², p. 77.
 131 (n° 5).
- *18. **CONSTANTIN II César**, Trèves, mi-325 – début 327.
 CONSTANTINVSIVNNOBC
 Buste lauré, cuirassé et drapé à g., vu de face.
 PROVIDEN/TIAECAESS
 -/-/PTR☺
 Porte de camp, surmontée de deux tourelles.
Nummus: 3,10 g; 11.
RIC 479; DEPEYROT², p. 77.
 131 OL.76 (n° 11).
19. **CONSTANCE II César**, Constantinople, 327.
 FLIVLCONSTANTIVSNNOBC
 Buste lauré, cuirassé et drapé à g., vu de face.
 PROVIDEN/TIAECAESS A/CONS
 Porte de camp, surmontée de deux tourelles.
Nummus: 2,67 g; 11.
RIC 21 (R4).
 131 OL.50 (n° 25).
- *20. **CONSTANTIN II César**, Trèves, mi-327 – début 329.
 CONSTANTINVSIVNNOBC
 Buste lauré, cuirassé et drapé à g., vu de face.
 PROVIDEN/TIAECAESS -/-/STRE
 Porte de camp, surmontée de deux tourelles.
Nummus: 2,20 g; 5.
RIC 505; DEPEYROT², p. 77.
 131 (n° 6).
21. **CONSTANCE II**, Trèves, mi-327 – début 329.
 FLIVLCONSTANTIVSNNOBC
 Buste lauré, cuirassé et drapé à g., vu de face.
 PROVIDEN/TIAECAESS
 -/-/STRE
 Porte de camp, surmontée de deux tourelles.
Nummus: 2,69 g; 6.
RIC 506; DEPEYROT², p. 77.
 131 OL.51 (n° 26).
22. **Imitation** de *virtus avgg* (porte de camp).
 CONSTAN/TINO IIII (sic !)
 Buste diadémé (rosettes), cuirassé (et drapé ?) à dr.
 VIRTV/SAVGG -/-/]AALS[
 Porte de camp, les battants ouverts, surmontée de 4 tourelles.
Ae: 0,90 g; 6; 15,5 mm.
 Le prototype n'existe qu'en Arles, en 327, avec la marque S/F/ARLP:
RIC pp. 267-268.
 131 OL.37 (n° 38).
- *23. **CONSTANTIN I**, Trèves, mi-330 – mi-331.
 CONSTANTINVSIMAXAVG



- Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr., vu de face.
GLOR/IAEXERC/ITVS -/ /TR^oP
Deux enseignes entre deux soldats.
Nummus: 2,05 g; 12.
RIC 537; DEPEYROT², p. 100.
131 OI.58 (n° 18).
24. **CONSTANTIN I**, Trèves, 334.
CONSTANTINVS MAXAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.
GLOR/IAEXERC/ITVS ○ /TRP
Deux enseignes entre deux soldats.
Nummus: 2,12 g; 6.
RIC 549; DEPEYROT², p. 100.
131 OI.30 (n° 45).
25. **CONSTANCE II césar**, Trèves, 335–337.
FLIVLCONSTANTIVS NOB̄C
Buste lauré, cuirassé à dr.
GLORI/AEXERC/ITVS -/ /]TRP[
Une enseigne entre deux soldats.
Nummus: 1,37 g; 1.
131 OI.44 (n° 34).
26. **CONSTANCE II**, Trèves, 337–340.
IIVLCONSTANTIVS AVG
Buste lauré, cuirassé à dr.
]XER/ÇITVS -/ /]TR^oS
Une enseigne entre deux soldats.
Nummus: 1,31 g; 5.
RIC -; DEPEYROT -. La marque n'est pas répertoriée, et la pièce paraît bien officielle.
131 OI.39 (n° 29).
27. **CONSTANT I**, Trèves, 337–340.
FLIVLCONSTANS AVG
Buste lauré, cuirassé à dr.
VIRTVS/AVGGNN -/ /]TRP[
Virtus casquée, debout de face, la tête à dr., tenant une lance verticale, et s'appuyant sur un bouclier.
Nummus: 0,91 g; 7.
131 OI.41 (n° 31).
28. **Empereur et atelier indéterminés**, 337–340.
]ŠTAN[
Buste diadémé (rosettes), à dr.
GLOR/]YS -/ /] [
- Une enseigne entre deux soldats.
Nummus: 1,81 g; 5. Pièce brûlée.
131 OI.48 (n° 27).
29. **Empereur indéterminé**, Lyon, début 340.
CONSTA] JAVG
Buste diadémé (perles et rosettes), cuirassé à dr.
]XE]]/CITVS S/ SLG
Une enseigne entre deux soldats.
Nummus: 1,18 g; 12.
BASTIEN 19-22.
131 OI.38 (n° 37).
30. **THEODORA**, Trèves, 337–340.
FLMAXTHEO/DORAEAVG
Buste lauré, drapé à dr.
PIETAS/ROMA] -/ /]TRP[
Pietas debout à dr., tenant un enfant.
Nummus: 1,37 g; 1.
131 (n° 9).
31. **HELENA**, atelier indéterminé, 337–340.
FLIVLHE]
Buste lauré, drapé à dr.
]A/XPV/BLIÇ] -/ /] []
Pax debout à g., tenant un rameau abaissé, et un sceptre oblique.
Nummus: 1,40 g; 5.
131 OI.74 (n° 13).
32. **CONSTANTINOPOLIS**, Trèves (ou imitation ?), 337–340.
]ONSTANTI/NOPOLIS
Buste casqué et lauré à g., revêtu de l'habit impérial, portant un sceptre sur l'épaule g.
Anépigraphe. -/ /]TRP[
Victoire debout à g., le pied dr. posé sur une proue, tenant un sceptre oblique, et posant la main sur un bouclier.
Nummus: 1,60 g; 5; 14,1 mm.
Pièce de style excellent, mais flan court, épigraphie maladroite et césure inhabituelle.
Imitation?
131 OI.57 (n° 19).
33. **CONSTANTINOPOLIS**, Arles, mi-337 – début 339.
CONSTAN/TINOPOLIS

- Buste casqué et lauré à g., revêtu de l'habit impérial, portant un sceptre sur l'épaule g.
Anépigraphie. ∪-/SCONS[
Victoire debout à g., le pied dr. posé sur une proue, tenant un sceptre oblique, et posant la main sur un bouclier.
Nummus: 1,04 g; 12.
cf. *RIC* VI, n° 357 et V, n° 16; DEPEYROT, *Arlés*, 55/7 (officine S à confirmer).
131 OL.40 (n° 30).
34. **Imitation** de Théodora (étoile).
]/DNT[
Buste féminin, diadémé et drapé à g. (*sic* !)
Sans légende.
Étoile à 8 rais dans une couronne.
Ae: 0,60 g; 3 ou 9; 11,2 mm.
Le droit copie sans doute l'effigie de Théodora; le revers copie le *RIC* 22 (Constantinople, 330).
131 OL.60 (n° 16).
35. **Imitation** de *gloria exercitus* (2 enseignes).
CONSTANTINVSIVNN[
Buste lauré, cuirassé à dr.
]/AEXER/ITVS (*sic* !) -/-[]RP
Deux enseignes entre deux soldats.
Ae: 0,91 g; 6; 12,7 mm.
131 OL.32 (n° 43).
36. **Imitation** de *gloria exercitus* (1 enseigne ?).
Légende illisible.
Effigie à dr., peu distincte.
Légende illisible. -/-[]
Une enseigne entre deux soldats (?).
Ae: [0,61] g; 12.
131 OL.34 (n° 41).
37. **Imitation** de *gloria exercitus* (1 enseigne).
]/QNS[]/PPAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé (et drapé ?) à dr.
]/AEXERC/ITVS -/-[]
Une enseigne entre deux soldats.
Ae: 1,07 g; 7; 13,5 mm.
131 OL.56 (n° 20).
38. **Imitation** de *Constantinopolis*.
]/NVP[]]
- Buste casqué à g., revêtu de l'habit impérial, portant un sceptre.
Victoire debout à g., comme au n° 33.
Ae: [0,55] g; 4; 11,4 mm.
131 OL.33.
39. **CONSTANT I**, Trèves, 341-342.
CONSTAN/SPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
VIC[]AVGGQNN D/TRP
Deux Victoires face à face, tenant chacune une couronne.
Nummus: 1,21 g; 6.
RIC 196; DEPEYROT², p. 103; GRICOURT, *RSN*, 77, 1998, p. 137.
131 OL.36.
40. **CONSTANT I**, Trèves, 348.
]ONSTAN/SPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
VICT[]AVGGQNN []/TRP
Comme ci-dessus.
Nummus: [0,99] g; 6/7.
RIC 206; GRICOURT, *op. cit.*, p. 137.
131 OL.43 (n° 33).
41. **CONSTANT I**, atelier indéterminé, 340-348.
]/SPFAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.
]ORIAEDDAVGGQ[o/[]
Comme ci-dessus.
Nummus: 1,32 g; 12.
131 OL.31 (n° 44).
- *42. **DÉCENCE**, Trèves, début 351 – août 352.
DNDECENTI/VSFORTCAES A/-
Buste nu-tête, cuirassé et drapé à dr.
VICTOR[]DNNAVGETCAES
-/-/TRP
Deux Victoires face à face, tenant une couronne portant VOT/V/
MVLTX
Aes 2: 5,30 g; 7.
BASTIEN 65 (1 seul exemplaire connu).
131 OL.42 (n° 32).

*43. **MAGNENCE**, Amiens, 7^{ème} phase, 1^{ère} réduction: début 353 – 10 août 353.
DNMAGNEN/TIVŞPFAVG
Buste nu-tête, cuirassé et drapé à dr.
S| JDDNNAVGETCAES -/-/AMB°
Grand chrisme, accosté de A et ω.
Aes 1: 6,07 g; 12.
BASTIEN 141.
131 OL46 (n° 36).

*44. **DÉCENCE**, Trèves, début 353 – 10 août 353.
DNDECENTI/VSFORTCAES
Buste nu-tête, cuirassé et drapé à dr.
SALVSDDNNAVGETCAES
-/-/TRP
Grand chrisme, accosté de A et ω.
Aes 1: 8,14 g; 5.
BASTIEN 86. Éventuellement, marque TRP° (voir agrandissement) du type BASTIEN 92, mais le poids de notre exemplaire appartient bien à la période antérieure à la première réduction.
131 OL27.

B. SUR LE SOL BRÛLÉ (FOND DE LA CAVE).

45. **CLAUDE II *divus***, Rome, 270.
DIVOCLA| IΘ
Tête radiée à dr.
IIO
Autel allumé, à quatre compartiments.
Antoninien: 1,56 g; 12.
RIC 261.
Fond de la cave.

46. **CONSTANTIN I**, Trèves, 313.
IMPCONSTANTINVS AVG
Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.
SOLIINVIC/TOCOMITI T/F/PTR
Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main, et tenant un globe.
Nummus: 3,39 g; 6. Pièce brûlée.
RIC 40; DEPEYROT², p. 73.
Fond de la cave, sur le plancher.

47. **LICINIUS I**, Trèves, fin 313 – mi-317.
IMPLICINIVSPFAVG

Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.
GENIO/POPROM T/F/ATR
Génie debout à g., les hanches drapées dans l'himation, tenant une patère (le liquide ne coule pas), et une corne d'abondance.
Nummus: 2,89 g; 6.
RIC 121; DEPEYROT², p. 73.
Fond de la cave.

48. **CONSTANTIN I**, Trèves, mi-317 – début 318.
CONSTANTINVS PFAVG
Buste lauré, cuirassé à dr.
SOLIINVIC/TOCOMITI
T/F/°ATR
Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main, et tenant un globe.
Nummus: 3,67 g; 5.
RIC 135; DEPEYROT², p. 74.
Fond de la cave.

49. **CRISPUS**, Londres, fin 322 – 323.
CRISPVS/NOBILC
Buste casqué, cuirassé à g., tenant une lance pointée vers l'avant, et un bouclier.
BEATTRA/NQLITAS (sic !)
-/-/PLON
Globe posé sur un autel portant VO/TIS/XX. Au-dessus: 3 étoiles.
Nummus: 2,32 g; 5/6.
RIC 281; DEPEYROT², p. 72.
Fond de la cave.

50. **CONSTANTIN II**, Trèves, 329 – mi-330.
CONSTANTINVS IVNNOBC
Buste lauré, cuirassé et drapé à g., vu de face.
PROVIDEN/TIAECAESS °PTRE
Nummus: 2,58 g; 6.
RIC 512; DEPEYROT², pp. 77-78.
Fond de la cave.

51. **Imitation de *gloria exercitus*** (2 enseignes).
IANTINVS IYNO (sic !)
Buste lauré à dr.
Légende illisible. -/-/SLG
Deux enseignes entre deux soldats.
Ae: 1,11 g; 5.
Fond de la cave.



13



15



20



52. **Imitation** de *Constantinopolis*.
 CONSTAN/[°P°0 II
 Buste casqué (et lauré ?) à g., revêtu de l'habit impérial, portant un sceptre.
 Victoire à g., comme au n° 33.
 Ae: 1,46 g; 7.
 Fond de la cave.

53. **CONSTANT I**, Trèves, 341-342.
 ÇONSTAN/SPFAVG
 Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
 VICTORIAEDDAVGGQNN D/
 TRS
 Deux Victoires face à face, chacune tenant une couronne.
Nummus: 0,86 g; 5.
RIC 196; GRICOURT, *op. cit.*, p. 137.
 Fond de la cave.

54. **CONSTANT I**, Trèves, 347.
]/SPFAVG
 Buste diadémé (rosettes?), cuirassé et drapé à dr.
]TORIAEDDAVG[ε/[]RP
 Comme ci-dessus.
Nummus: 1,18 g; 5.
RIC 198-199; GRICOURT, *op. cit.*, p. 137.
 Fond de la cave.

C. NIVEAU DE SOL 102.

*55. **CONSTANTIN I**, Trèves, fin 322 – mi-323.
 CONSTAN/TINVS AVG
 Buste casqué, cuirassé à dr., vu de face.
 BEATATRAN/QVILLITAS
 -/°STR°
 Globe posé sur un autel portant VO/TIS/XX
Nummus: 3,04 g; 6.
RIC 368; DEPEYROT², p. 76.
 102 OI.5.

56. **CONSTANTIN II**, Trèves, mi-325 – début 327.
 CONSTANTINVSIVNNOBC
 Buste lauré, cuirassé et drapé à g.
 PROVIDEN/TIAEAVGG

-/°STR°
 Porte de camp, surmontée de deux tourelles.
Nummus: 2,38 g; 7.
RIC — après 476; DEPEYROT², p. 77.
 102 OI.6.

57. **CONSTANTIN I**, Trèves, 329 – mi-330.
 CONŞ[]TINVS AVG
 Tête laurée à dr.
 PROVIDEN/[]IAE[]GG
 -/°STR°
 Comme ci-dessus.
Nummus: 2,02 g; 6.
RIC 509; DEPEYROT², p. 77.
 102 OI.7.

*58. **CONSTANT I**, Trèves, mi-348 – mi-349.
 DNCONSTANSPFAVG
 Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
 FELTEMP/REPARATIO -/°TRP
 L'empereur debout à g., tenant un globe nicéphore, et un *labarum*, sur un navire conduit par une Victoire.
 Aes 2: 5,55 g; 7.
RIC 219; DEPEYROT², pp. 128-129.
 102 OI.4.

D. BÂTIMENT 103 (109).

59. **POSTUME**, Cologne, 2^{ème} série, phase 2: 262/263.
 IMPCPOSTVMVSPFAVG
 Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
 VIRT/VS AVG
 Mars nu debout à dr., tenant une lance verticale, et s'appuyant sur un bouclier.
 Antoninien: 2,45 g; 1.
ELMER 190; *Cunetio* 2400.
 US 109.

60. **CONSTANTIN I**, Londres, fin 309 – mi-311.
 IMPCONSTANTINVS PFAVG
 Buste lauré, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
 SOLIINVIC/TOCOMIT[]T/F/PLN



42



44



7



58

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main, et tenant un globe.

Nummus: 3,74 g; 7.

RIC 122; DEPEYROT², pp. 36-37. US 109.

61. **CONSTANTIN I**, Londres, fin 309 – mi-311.

IMPCONSTANTINVS PFAVG

Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.

SOLIINVIC/TOCOMITI T/F/PLN

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main, et tenant un globe.

Nummus: 3,79 g; 7.

RIC 121(a); DEPEYROT², pp. 36-37.

103 OI.8.

62. **CONSTANTIN I**, Lyon, 315.

IMPCONSTANTINVS AVG

Buste lauré, cuirassé (?) et drapé à dr., vu de dos.

SOLIINVIC/TOCOMITI

TF/*/PLG

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main, et tenant un globe.

Nummus: 2,90 g; 7.

RIC 32; BASTIEN 595.

US 109.

63. **CONSTANTIN I**, Trèves, 330–335.

CONSTAN/TINVS AVG

Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.

GLORI/AEXER/ÇITVS -/-/TRS[

Deux enseignes entre deux soldats.

Nummus: 1,59 g; 1.

109 07 20.

64. **Imitation** de *gloria exercitus* (2 enseignes).

JNSNNOBI

Buste lauré à g. (*sic*!).

GLORIEXERCI[(*sic*!) -/-[]

Deux enseignes entre deux soldats.

Ae: 0,82 g; 7.

109 07 20.

65. **Imitation** de *Victoriae dd avggq nn*.

CONSTA/SLEIIVC (*sic*!)

Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.

] CDDAVGCONN § /]TRP[

Deux Victoires face à face, tenant chacune une couronne.

Ae: 0,67 g; 12.

Petite pièce de très bon style.

US 109.

66. **Imitation** de Décence.

]TIVSNOBCAES

Buste nu-tête, cuirassé et drapé à dr.

Légende illisible.

Deux Victoires face à face, posant sur une colonne une couronne portant VOT/MVT/X (*sic*!)

Ae: 1,93 g; 7.

103 OI.9.

E. FOSSE 104.

67. **HADRIEN**, Rome, 119-138.

IMP[]AIANVS/HADR[

Buste nu, lauré à dr., un pan de draperie sur l'épaule g.

Légende illisible.

Femme assise à g., tenant (?), et corne d'abondance.

Sesterce: 25,76 g; 6.

104 OI.72 (n° 8).

68. **CONSTANTIN I**, Trèves, 313.

IMPCONSTANTINVS PFAVG

Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.

SOLIINVIC/TOCOMITI T/F/PTR

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main, et tenant un globe.

Nummus: 3,54 g; 11.

RIC 866(a); DEPEYROT², p. 73 (*nummus* au 1/96^{ème} de livre).

103 OI.71 (n° 15).

69. **Imitation** (?) de *Victoriae dd avggq nn*.

Légende illisible.

Buste lauré (?), cuirassé et drapé à dr.

]NN § /SLG

Deux Victoires face à face, tenant chacune une couronne.

Ae: 1,32 g; 6.

Revers de bon style. Flan étroit mais épais, donc masse correcte. La majeure partie de la légende est hors-flan. Il pourrait cependant s'agir d'un *nummus* officiel du type BASTIEN 84-85.
104 07 96.

G. NIVEAU DE SOLS 105 et 108.

70. **Imitation** d'*Urbs Roma*.

] / ROMA

Buste casqué à g., revêtu de l'habit impérial.

Louve à g., allaitant les Jumeaux.

Ae: 0,60 g; 6.

105 01 23.

71. **Imitation** de *Victoriae dd avggg nn*.

Légende illisible.

Buste (de Magnence ?) à dr.

Deux Victoires face à face, tenant

(?) [/]

Ae: 1,11 g; 11.

108 01.21.

72. **Imitation** de *Victoria avggg* (388-395).

Légende illisible.

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

VIII [- / -]

Victoire marchant à g.

Ae: 0,66 g; 7.

105 01.10.

Gilles Helledé — Idéologie et technique, la réforme monétaire d'Henri II de France.

Dès le début de son règne, Henri II entreprend de prolonger les premières mesures de François Ier visant à mieux contrôler la production monétaire (lettres d'ateliers). En 1547, il crée le poste de graveur général chargé de l'élaboration du portrait du souverain et des types monétaires secondaires afin de limiter les risques de caricatures trop souvent visibles sur les testons de son père. Toutefois les entreprises de faux-monnaillage, — terme aux nombreuses acceptions comprenant non seulement la contrefaçon ou la mise en circulation d'espèces fausses, mais aussi le rognage, l'affaiblissement du titre et du poids —,

le convainquent de lancer également une enquête sur de nouvelles méthodes de fabrication susceptibles de bâtir des digues efficaces. En 1550, ayant entendu parler de la découverte d'un technicien en territoire germanique, il dépêche en mission d'espionnage industriel l'ambassadeur Charles de Marillac à Augsbourg, en le faisant assister d'un mécanicien averti des expériences techniques du glypticien Matteo de Nassaro à l'atelier du moulin de la Gourdain, Aubin Olivier, pour juger du sérieux du nouvel appareillage¹. Rapidement convaincu, Henri II fait acheter à prix d'or le brevet du train de machines (laminoir, découpoir et balancier monétaire) et s'engage à protéger le secret du technicien allemand, surnommé « chevalier du Saint-Sépulcre » d'après l'adresse de son atelier augsbourgeois². Et dès la fin de 1551, il fait installer un atelier mécanique à l'extrémité de l'île de la Cité, dans les jardins du palais administratif royal. Placé sous la responsabilité de Guillaume de Marillac, son valet de chambre et frère de l'ambassadeur qui avait suivi toutes les tractations, et sous celle d'Aubin Olivier maître des engins, cet atelier est systématiquement avantagé par le souverain, au détriment de l'atelier traditionnel parisien résolu à maintenir la tradition de la

(1) P. de VAISSIÈRE, *La découverte à Augsbourg des instruments mécaniques du monnayage moderne et leur importation en France en 1550*, Montpellier, 1892; F. MAZEROLLE, *Les médailleurs français du XV^e siècle au milieu du XVII^e s.*, t. I, Paris, 1902, p. XXIV-XXVIII; G.-M. LEPROUX, Domenico et Polonio Rota, Martin Bezard et la production d'« ouvrages à la damasquine » à Paris sous François Ier, *Bibl. Ecole des Chartes*, t. 161, 2003, p. 59-70, p. 62-63

(2) F. MAZEROLLE, Note sur l'inventeur des procédés mécaniques de fabrication monétaire sous Henri II désigné sous le nom de chevalier du Saint-Sépulcre, *Congrès international de Numismatique*, Paris, 1900, P.-V. et *Mémoires*, p. 400-402 (reprenant les conclusions d'Ad. Buff: le mécanicien-orfèvre s'appelaient Marx Schwab); « (le chevalier) a demandé lettres-patentes du Roy par lesquelles ledit Seigneur l'asseuraist que ce secret ne seroit point divulgué hors de son Royaume » (B.N.F., fs Brienne, f^o 104v^o-105v^o: de M. de Marillac au Connétable de Montmorency, Augsbourg, 21 oct. 1550).

frappe manuelle au marteau³. C'est ainsi qu'il est seul chargé de frapper les espèces destinées à manifester la perfection des techniques nouvellement mises en œuvre.

Indépendamment des constatations techniques que l'on peut faire à l'heure actuelle sur les monnaies issues de cette révolution technologique (régularité de l'épaisseur des flans laminés, frappe équilibrée et centrée des motifs créés par les meilleurs graveurs du moment), ce qui a retenu de prime abord l'attention de Charles de Marillac puis d'Henri II c'est la perfection de la rotondité des flans et des monnaies créés par la technique du découpoir ou emporte-pièce⁴. En ceci, il

(3) F. MAZEROLLE, *Les Médailleurs français*, cité, p. XXIV-XXX; pour l'importance du choix de l'emplacement par Henri II, M.-N. BAUDOIN-MATUSZEK, *Le domaine royal à Paris sous Henri II*, in: *Henri II et les arts*, actes coll. intern. École du Louvre / Musée de la Renaissance, 25-27 sept. 1997, Paris, 2003, p. 103-115, p. 105, 107-109.

(4) « Monseigneur, ... votre serrurier avecques l'ayde de deux ouvriers a parachevé [l'instrument] qui coupe en rond, par lequel il appert oculairement qu'un homme, voire ung garçon de quinze ans, coupera plus de monnoye en ung jour et en la perfection, que cinquante n'en pourroient arrondir (B.N.F., fs Brienne, vol. 89, f° 104v°: de M. de Marillac au Connétable de Montmorency, Augsburg, 21 oct. 1550); « Monseigneur ... nous sommes venus à bout des instruments ... pour faire la monnoye en la perfection de rondeur et facilité que [ce que] j'ay envoié l'a monsté » (B.N.F., *ibid.*, f° 139r°: de M. de Marillac au Connétable, Augsburg, 27 nov. 1550); « ... bien souvent les deniers qui sont battus en nos Monnoyes ne sont en la perfection de rotondure ... Finalement se serait offert quelque nouvelle invention de forger toute sorte de monnoye en perfection de rotondité avec certains engins » (Arch. Nat., Reg. Z1B 64, f° 106 r°: lettres patentes 27 mars 1551 à Blois, établissant la Monnaie des Étuves); « Henry ... finalement s'estant offert une nouvelle invention de forger et serrer en presse toute sorte de monnoye en perfection de rotondité, avec certains engins que nous avons fait recouvrer, prouver et expérimenter en notre présence ... (Henry avons) la figure et graveure d'icelles (monnaies) trouvé tant singulière, subtile et excellente que, ... il est impossible de la pouvoir contrefaire, rongner ni alterer ... qu'elle ne soyt entière et parfaite de rondeur et sans tare quelconque ne apparence de rongneure

apparaît que la technique mise au point répondait parfaitement au souci du souverain de s'opposer efficacement au rognage des espèces qui tirait parti des irrégularités de la circonférence des monnaies frappées au marteau. D'ailleurs l'invention de la virole brisée par Aubin Olivier pour marquer (et protéger) la tranche des piéforts, saluée en 1579, avait même visée puisque l'inscription insculpée protège matériellement et symboliquement la circonférence du flan monétaire mis en circulation sur ordre du Roi⁵. C'est donc cette caractéristique technique qui va servir de fil directeur à l'analyse de cette réforme technique ici proposée. Si l'on a souvent remarqué le fait qu'Henri II avait innové en matière de symbolique monétaire en faisant figurer sa devise sur les testons au croissant, en puisant dans le carnet de modèles antiques avec le recours à la cuirasse romaine ou à une *Gallia* inspirée de la figure néronienne de *Roma*⁶, on a moins fréquemment tenté de montrer la cohérence politique de l'entreprise dans son ensemble. Sur un essai du teston frappé au Moulin des Étuves et conservé au Ca-

ou autre disformation en sa circonférence » (Arch. Nat., Reg. Z1B 64, f° 126v° à 127v°: lettres patentes, à Fontainebleau, 29 janv. 1552

(5) M. DHÉNIN, *Monnaies, médailles et jetons de la Renaissance française*, in: *Aspects méconnus de la Renaissance en Ile-de-France*, Musée archéol. du Val d'Oise (Guiry en Vexin), 4/1998 — 1/1999, Paris, 1998, p. 277-284, p. 280 (déclaration royale mars 1579: « Désirant reconnaître ... de bons et agréables services par lui à nos predecesseurs et à nous faits depuis trente cinq à quarante ans en ça et le retrouver aucunement des industrieuses inventions ... et des deniers forts où il aurait industrieusement trouvé moyen d'imprimer et caractérer l'écriture à l'entour sur l'épaisseur du bord, chose qui n'avait encore ... été vue et faite »).

(6) Voir à cet égard M. DHÉNIN, *Monnaies, médailles et jetons de la Renaissance française*, cité, p. 277-284; cf. *Coins of the Roman Empire in the British Museum (B.M.C.)*, I (*Auguste-Néron*), n° 173ss., p. 232ss.; on notera également *B.M.C.* III (*Nerva-Hadrien*), n° 368, p. 286 sur lequel une figure de *Roma* (*Virtus*?) est assise sur une cuirasse, tenant lance et *parazonium*, tandis que sous la ligne d'exergue figure un globe.

binet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de France, la devise du roi figure exceptionnellement dans sa traduction française du temps: *IVS QVES A SA PLENITVDE* 1551 autour du croissant lunaire aux pointes tournées vers le chef, parachévé (plutôt que sommé) par une couronne royale fermée⁷. Il me semble en effet que la figure ainsi dessinée souligne et renforce la volonté de perfection recherché par le Roi pour sa monnaie, perfection maintes fois vantée du résultat de l'emploi du découpoir importé. Certes le motto avait été choisi par Henri bien avant cette réforme technologique⁸ mais il ne me paraît pas fortuit que son utilisation monétaire ait été réservée aux espèces émises par l'atelier mécanique de Paris⁹. En effet la couronne royale surmontant le croissant lunaire est une couronne fermée, c'est-à-dire de type impérial, et clôt le croissant en le transformant peu ou prou en globe, symbole impérial par excellence¹⁰ ! Or il faut se souvenir qu'Henri II

tenta de rivaliser d'ambition au trône impérial avec Philippe d'Espagne, tout comme son père François Ier avait caressé l'espoir de l'emporter sur Charles (Quint) lors de l'élection impériale de 1519¹¹ ! Cette ambition se nourrissait d'une forte volonté de revanche sur l'adversaire dont il avait été l'otage pendant quatre années (1526-30). Et il convient de remarquer que les efforts déployés pour acquérir le matériel du mécanicien d'Augsbourg s'accrurent dès lors qu'Henri II eut vent de l'intérêt manifesté par Charles Quint pour cette invention, lors des manœuvres diplomatiques menées par l'empereur auprès des électeurs germaniques pour favoriser, parmi d'autres sujets, la succession de son fils au trône impérial¹². La devise d'Henri de Valois est l'expression parfaite de cette aspiration.

(7) Cab.Méd., B.N.F., Henri II, n° 61; analysé par M. DUBÉNOIS, Monnaies, médailles et jetons, cité, p. 280; à noter que, sur l'écu d'or à l'effigie en 1549, le souverain est coiffé de la couronne royale fermée, cf. J. LAFURIE & P. PRIEUR, *Les monnaies des rois de France. 2/ François Ier à Henri IV*, Paris-Bâle, 1956, n° 807, p. 57-58.

(8) Th. CRÉPIN-LEBLOND, Sens et contresens de l'emblématique de Henri II, in: *Henri II et les arts*, cité, Paris, 2003, p. 77-92, p. 78; ce croissant de lune était le meuble héraldique distinctif de la branche des Valois-Angoulême, cf. F. SALET, Emblématique et histoire de l'art, *Revue de l'art*, 87, 1992, p. 13-28, p. 21; première apparition datée dans l'emblématique du prince Henri sur un jeton de 1540, cf. A. BLANCHET, *Manuel de numismatique française*. T. III — *Médailles, jetons, méreaux*, Paris, 1930, fig. 40, p. 358.

(9) Il est à noter qu'Étienne Bergeron, maître de la monnaie de Troyes acquis à cette nouvelle technique, à l'origine caractérisa sa production en la signant de l'initiale de son prénom surmontée d'un croissant. On pourrait y voir une marque d'allégeance du technicien au monarque moderniste, ce qui lui vaudra de prendre la succession de Claude Rouget à l'atelier parisien en 1553; mais C. Rouget ayant signé d'une « rose », se pourrait-il que le croissant soit une transcription de la finale du nom de Bergeron?

(10) V. HOFFMANN, *Donec totum impleat orbem*: symbolisme impérial au temps de Henri

II, *Bull. Soc. Hist. Art Français*, 4 nov. 1978, p. 29-42, p. 30-34; Th. CRÉPIN-LEBLOND, Sens et contresens de l'emblématique de Henri II, cité, p. 78: « il se trouve enfin que s'attache au croissant une signification, liée à la lune, qu'il « deviendra »: comme une promesse d'avenir à connotation impériale, car non seulement la lune représente l'idée d'empire par opposition au soleil de la papauté, mais sa rondité suggère très clairement son identification au globe comme signe du règne universel ».

(11) A.-M. LÉCOQ, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, 1987, p. 261-269 (nouveau Constantin), 272s.; M. FRANÇOIS, L'idée d'empire en France à l'époque de Charles Quint, in: *Charles Quint et son temps*, actes coll. Paris, 30 sept. - 3 oct. 1958, Paris, 1972, p. 23-35.

(12) Sur les manœuvres diplomatiques, P. de VAISSIÈRE, *Charles de Marillac, ambassadeur et homme politique sous les règnes de François I^{er}, Henri II et François II, 1510-1560*, Paris (1896), 1971, chap. VII (ambassade de M. de Marillac à la cour impériale à Augsbourg), p. 134-193; « Quant au surplus de ce qui concerne la monnoye, le Chevalier du St-Sépulchre m'a montré encore quelques nouveaux instruments pour abrèger encore plus ce qu'il promet; dont cy aprez, Sire, j'en escriprai la preuve et les effects, comme j'estime que l'Empereur aussy prétend se valloir de cest artifice, ayant à cest effect faict venir d'Espagne leur premier Maistre en faict de monnoye, pour apprendre ce que ledict Chevalier sçait faire » (B.N.F., fs Brienne, f° 79r^o: de Marillac au Roi, Augsbourg, 16 sept. 1550).

Confirmation de cette ambition se constate aisément avec le choix fait de la figure de *Gallia* pour orner le revers du nouvel henri d'or, allégorie inspirée du motif de *Roma* d'une monnaie de Néron complétée de la légende laudative OPTIMO PRINCIPI empruntée au monnayage de Trajan¹³. La figure de la Gaule a été actualisée par l'adjonction d'une fleur de lis sur son casque à panache et d'un boulet de canon placé sous son pied, commode substitut à ce qui pouvait être conçu comme un globe dans l'Antiquité¹⁴. En effet, la Gaule est couronnée de lauriers par une Victoire ailée, claire allusion aux succès d'Henri II à Boulogne face aux Anglais, aux avancées diplomatiques du roi de France face à son adversaire impérial tant en territoires germaniques et helvétiques qu'italiens¹⁵. Henri II pouvait se targuer d'accroître son influence et de prétendre ainsi légitimement au pouvoir suprême. Dès lors, il était de bonne guerre d'affecter à ce tract électoral le meilleur de la technique gagnée aux dépens de Charles Quint sur son propre terrain d'élection. On pourrait être tenté de dénoncer un excès de subtilité dans cette mise en perspective, mais ce serait oublier la richesse des débats idéologiques du XVI^e

(13) M. DHÉNIN, cité, p. 279; cf. *B.M.C. III*, p. 54, n° 156ss (en général); p. 71, n° 276ss. (*Roma* assise assise tenant une petite Victoire, associée à la légende COS ... OPTIMO PRINC.)

(14) Pour le globe dans l'Antiquité, voir A. SCHLACHTER & F. GISINGER, *Der Globus. Seine Entstehung und Verwendung in der Antike*, Leipzig-Berlin, 1927, p. 71, § c; p. 88-89, § 11; M. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974, n° 403, p. 413: denier de Q. Fufius Calenus, 70 av. J.-C. (R/ Italie et Rome se serrant la main, Roma posant le pied sur un globe).

(15) Sans méconnaître le fait que les médailles (M. JONES, *A catalogue of the French medals in the British Museum, vol. 1: A.D. 1402-1610*, Londres, 1982, n° 60-69, p. 78-90 (attribuées à Etienne Delaune) sont vraisemblablement apocryphes, on peut raisonnablement estimer qu'elles eurent des prototypes dès le règne de Henri II (M. JONES, cité, en part. « notes », p. 82); F.J. BAUMGARTNER, *Henry II, King of France 1547-1559*, Londres, 1988, p. 146ss.; I. CLOULAS, *Henri II*, Paris, 1985, p. 181-185, 263-271, 302-303, 305-310.

siècle à propos du concept d'Empire¹⁶. Le ressentiment d'Henri II, son ambition tout aussi grande que celle de Philippe d'Espagne offraient un champ vaste à toutes les manœuvres politiques. Le soin apporté par Henri II à sa réforme monétaire, son souci de limiter les exportations de métaux précieux du royaume, toujours susceptibles de venir en aide à ses adversaires impécunieux, contribuent à étayer finalement cet exposé d'idéologie monétaire et à conforter, si besoin était, l'idée que la monnaie était véritablement conçue comme un outil important de la souveraineté.

* * *

TROUVAILLES.

* N.B. Les notices non signées sont dues à Jean-Marc Doyen; celles signées JLDG sont de Jean-Luc Dengis.

ANDENNE, Coutisse (prov. de Namur).



1. **MARC-AURÈLE César**, sous Antonin le Pieux: faux denier.
Légende illisible.
Tête nue, barbe courte, à dr.
Légende indistincte.
Personnage debout à g., tenant un bâton vertical, la main g. posée sur la hanche.
Bi (? traces d'argenteure) coulé: 3 g;
19 mm. Usure 8.
Prospections P.E.

ARLON, Waltzing (prov. de Luxembourg).

Trouvaille d'une petite bourse contenant cinq liards.

1. Brabant, **Charles II** [1665-1700], liard 1692 atelier illisible; VKM 116.

(16) Voir F.A. YATES, *Astrée. Le symbolisme impérial au XVI^e siècle*, Paris, 1989 (1975), en général, et en part. p. 229ss. (le rôle de Catherine de Médicis, veuve, dans la transmission de l'idée impériale à ses fils).

- 2-3. Brabant, **Charles II**, liard 169? Atelier illisible; VKM 116 (2 ex.).
4. Namur, **Philippe V** [1700-1711], liard 1710 Namur; VKM 141.
5. Namur, **Maximilien Emmanuel de Bavière** [1711-1714], liard 1712 Namur; VKM 178; 3,20 g.

Dossiers JLDG

AUTELBAS, Clairefontaine (prov. de Luxembourg).

Trouvaille de surface en détection. A noter une très rare monnaie luxembourgeoise (n° 5).

1. Brabant, **Philippe IV** [1621-1665], escalin 1624 Bruxelles; VKM 66.
2. Brabant, **Philippe IV**, escalin date et atelier illisibles; VKM 66.
3. Brabant, **Charles Quint** [1506-1555], réal d'argent sans date Anvers; GH.190-1.
4. Flandre, **Charles II** [1665-1700], liard 1685 Bruges; VKM 112.
5. Luxembourg, **Charles I (IV)** [1346-1356], plaque Marche-en-Famenne; 3,91 g; BV.131.
6. Luxembourg, **Marie Thérèse** [1740-1780], 1/8 sol 1775 Bruxelles; VKM 223; Weiller 243.
7. Luxembourg, **Joseph II** [1780-1790], 1 sols 1786 Bruxelles; VKM 235; Weiller 246.
8. Luxembourg, **Joseph II**, 1/2 liard 1784 Bruxelles; VKM 237; Weiller 247.
9. Luxembourg, **Léopold II** [1790-1792], 3 sols 1790 H; VKM 252; Weiller 250.
10. Luxembourg, **Léopold II**, 1 sols 1790 H; VKM 253.
11. Luxembourg, **Léopold II**, III sols 1790 H; VKM 252; 2,47 g.

Trouvaille d'une petite bourse de 9 monnaies belges.

- 1-6. **Albert I** [1909-1934], 25 centimes 1918, 1922 (3 ex.), 1921 (2 ex.).
- 7-8. **Albert I**, 10 centimes 1921, 1922.
9. **Albert I**, 1 franc 1922 NL.

Trouvaille d'une bourse de 26 liards, la plupart illisibles, dont:

1. Flandre, **Charles II** [1665-1700], liard 1693; VKM 115; GH.356-4b.
2. Pays-Bas espagnols, **Charles II**, liard date et ateliers indéterminés; GH.356-?
3. Pays-Bas espagnols, **Charles II**, liard 16?? Atelier illisible; GH.356-?
- 4-6. Namur, **Philippe V** [1700-1712], liard 1710 Namur; VKM 141b; GH.372b (3 ex.).
7. Namur, **Philippe V**, liard 1710 Namur; VKM 140; GH.372-3a.
8. Namur, **Maximilien Emmanuel** [1711-1714], liard 1712 Namur; VKM 180.
- 9-26. Pays-Bas, liards illisibles (18 ex.).

Trouvaille d'une bourse de 10 monnaies françaises.

1. **Louis XVI** [1774-1793], sol à l'écu 1785 B.
 2. **Louis XVI**, 12 deniers au faisceau 1791 B.
 3. **Louis XVI**, 12 deniers au faisceau 1791 X.
 4. **Louis XVI**, 12 deniers au faisceau 1793 an 5 atelier ?
 5. France, 5 centimes an 5 A.
 6. France, 5 centimes an 5 BB.
 7. France, 5 centimes an 5 D.
 8. France, 5 centimes an 8 AA (3 ex.)
 9. France, 1 décime an 7 A.
 10. France, 1 décime an 7 W.
- Trouvaille d'un petit ensemble monétaire (3 monnaies)

1. France, **Louis XV** [1715-1774], 1/6 écu de France 1720 A Paris.
2. France, **Louis XV**, 1/6 écu de France 1721 A, réformation.
3. France, **Louis XV**, 1/6 écu de France 1722 A Paris.

Dossiers JLDG

CINEY (prov. de Namur).

1. **ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 138-161).
[AVGPIVS/]
Tête [radiée] à dr.
Revers fruste.
Dupondius: 6,50 g; 25 mm; usure 8.
Prospections P.E.

CIPLY (arr. Mons, prov. de Hainaut).

1. **NERVIENS**, bronze VERCIO; Scheers 145.

Dossier JLDG

COUVIN (prov. de Namur).

Les deux monnaies décrites ci-dessous ⁽¹⁾ ont été récoltées lors de l'exploration spéléologique du Trou Bastien, effectuée en 1989 par J. Bruyer, S. Cabaraux, P. Chauvaux et M. Pirotte. Deux objets récoltés à la même époque ont été publiés par C. Massart dans la revue *Archéo-Situla*. La garniture en bronze est attribuée au début du III^{ème} siècle ⁽²⁾; la cuillère est datée du III^{ème} ou de la première moitié du IV^{ème} siècle ⁽³⁾.

1. **IMITATION RADIÉE**; après 280.

[A]

Buste radié à dr.

Personnage debout, tenant (?) de la main dr.

Ae. Buste jeune, peut-être de Tétricus II.

2. Bas-Empire.
Buste (?) à dr.
Revers lisse.

Cuivre; demi-monnaie. Légende à petites lettres et diam. de 17 mm; sans doute *folles* ou *aes 3* du IV^{ème} s.

Stéphane GENVIER

(1) Voir S. GENVIER, Deux monnaies gallo-romaines du Trou Bastien à Couvin, *Cédarc-Flash*. Bulletin trimestriel du CEDARC / Musée du Malgrè-Tout, n° 44, mai 2007, p. 5.

(2) C. MASSART, Garniture en bronze de harnachement, *Archéo-Situla*, 3, 1989, pp. 18-19.

(3) ID., Cuillère gallo-romaine en argent, *Archéo-Situla*, 5, 1990, pp. 6-7.

HAVELANGE (prov. de Namur).

Prospections de P.E. sur le site de la *villa* de « Miecret ».

1. **OCTAVE et MARC-ANTOINE**, atelier itinérant, 39 avant J.-C.
ζ III.VIR ∩ [R.P.C.]



Tête de *Concordia* à dr., portant un diadème et un voile. Devant le menton, à 4 h, moitié d'une contremarque circulaire: rouelle à 8 (?) rais.

Légende illisible.

Traces de deux mains jointes tenant un caducée.

Ar quinaire: 1,45 g; 12 mm; usure 9. CRAWFORD 529/4b.

2. Province de Belgique: **GERMANVS INDVTILLI L**, Reims, 19/18-12 avant J.-C.

Anépigraphe.

Tête [diadémée] à dr.

[M] // [] [ND]

Taureau chargeant à g.

Semis (orichalque): 2,00 g; 16 mm; usure 8; forte corrosion.

SCHEERS 216; *RPC* 506; DOYEN, *Économie, monnaie et société*, pp. 63-85.



3. **HADRIEN**: faux as.

[ÇAES] [HADRIANVS]

Tête ou buste lauré à dr.

[XX/PP]

Personnification assise à g.

Âme en fer, recouverte d'une feuille de cuivre: 8,90 g; 25 mm; usure 2.

4. **INDÉTERMINÉ**.

As fruste sectionné (un peu moins de la moitié): 5,80 g; 25 mm.

HONDELANGE (arr. Arlon, prov de Luxembourg)

Trouvaille de surface, en détection.

1. **LINGONS**, denier KAAETEΔOY; LT.8178 var.; 2,00 g; 12,5 mm.

Dossier JLDG

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
(Sur-les-Bois, Fond Méan) (prov. de Liège).



1. **HADRIEN.**

Rome, 119-120 ou 121 (Hill: 123).
IMP CAESAR TRAIANVS HADRIA/
NVS]
Buste lauré à dr., une draperie sur
l'épaule g.
CONCO[]/AEX/[]M -/SC
Fides debout de face, la tête à g., te-
nant une aigle et une enseigne verti-
cales.
Sesterce: 23,69 g; 6/7; 33,2 mm;
usure 8.
BMC 1183; HILL 241.

2. **LUCIUS VERUS:** faux *dupon-*
dus.

Traces de légende.
Tête radiée à dr.
Revers lisse (d'origine?)
Ae coulé: 5,63 g; -; 22,6 mm; usure
9. Tranche soigneusement limée.



3. **SEPTIME SÈVÈRE,** Pautalia
(Thrace), 193-211.

[CEΠ/CEVHPOC
Tête laurée à dr.
[OYAPIAC]/ΠAYTAIAC
Serpent enroulé sur une ligne de
terre, le corps formant quatre
boucles, la tête à dr, entourée
d'un nimbe (sans rayons).
Ae: 5,36 g; 12; 24,1 mm. Flan
mince, extrêmement corrodé.
SNG Cop. 710 (Caracalla); SNG
Evelpidis 997 (idem); RUZIC-
KA, *Pautalia*, p. 168, n° 683a.

4. **CONSTANTIN I,** Trèves, fin 313
- mi-317.

IMP CONSTANTINVS]
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.
MA[]/SERVATORI T/F/[]R
Mars en habit militaire, debout à
dr., tenant une lance, et posant la
main sur un bouclier.
Nummus: [1,65] g; 7; usure 2. Fort
ébréché.
RIC 110 (?); DEPEYROT, *Le nu-*
méraire gaulois, p. 73.

5. *As* fruste: 9,97 g.

STRÉE-LES-HUY (prov. de Liège):
rectificatif.

Le sesterce de Domitien découvert par
O.H. et publié dans le *BCEN* 44, 2007,
p. 365 comme trouvé à Strée (Hainaut)
provient en réalité de Strée-lès-Huy
(Liège).

* * *

IN MEMORIAM

MARIE-LOUISE DUPONT
1929-2008

Marie-Louise Dupont s'en est allée discrètement le 4 mai, sans doute rassurée sur le sort de sa collection de médailles grand format, désormais déposée à la Bibliothèque royale de Belgique.

Madame Dupont a consacré toute sa vie à la Médaille. Elle est entrée au secrétariat de l'atelier Fisch, peu après la création, en 1953, par Fernand Fisch, de la Société FIBRU (Fisch-Bruxelles).

En 1977, Pierre Fisch, le dernier de la dynastie, passa le flambeau à deux personnes qui s'étaient distinguées et avaient pris une participation dans la société: Marie-Louise Dupont, qui en devint le directeur administratif, et Paul Bertrand, le directeur technique.

Pendant une vingtaine d'années, FIBRU fut la plus importante firme belge éditrice de médailles et, naturellement, Madame Dupont fut désignée comme déléguée belge à la FIDEM (Fédération Internationale des Éditeurs de Médailles).

Marie-Louise Dupont a constamment encouragé les manifestations favorisant l'art de la médaille: expositions, catalogues périodiques des créations belges, congrès internationaux; elle a incité les dessinateurs et les sculpteurs à créer des médailles; elle a participé à la création, en 1987, de l'association dénommée Promotion de la Médaille, dont elle assumera bientôt la présidence ainsi que la publication d'un bulletin trimestriel bilingue: *Flash Médailles*.

A partir de 1992, sous son inspiration, la Promotion de la Médaille offre chaque année à ses membres, une médaille d'art exclusive et numérotée, due à un artiste dont c'est la première œuvre médailliste.

Madame Dupont était membre de la Société Royale de Numismatique et du Cercle d'Études Numismatiques; notre cercle est d'ailleurs fier de signaler que, des huit médailles offertes aux lauréats du Prix Quinquennal six ont été réalisées par la Société Fibru.

Marie-Louise Dupont restait hyperactive et elle disait à qui voulait l'entendre qu'elle avait vécu toute sa vie sur des charbons ardents; on l'a trouvée un dimanche matin morte dans son lit, sa figure était sereine: elle avait enfin gagné le repos éternel.

Marc Bar



DESALDELER-CREMERs

ACHAT - VENTE
AANKOOP - VERKOOP

Monnaies anciennes
Médailles - Décorations
Or - Goud
Antieke munten
Médailles - Eretekens

Tél./Fax : 0032(0)60 399.238
GSM : 0477/30.47.34

Rue des Ecoles, 23
B-5670 VIERVES